UNION DES COMORES

U N I O N D E S C O M O R E S

Unité – Solidarité–Développement

PROJET GPE AUX COMORES



Sommaire……2

Abréviations ……3

Fiches pays……4

Contexte comorien……5

Justification du projet GPE……7

Le plan intérimaire de l'éducation 2013-2015……8

Le financement du plan intérimaire……10

Diagnostic de l'enseignement primaire……12

Orientations stratégique du PIE pour l'enseignement primaire……12

Articulation du projet avec le PIE……13

Articulation du projet avec les interventions des PTFS……15

Cadre logique du projet……16

Résultats attendus et bénéficiaires……18

Organisation des activités en volets……19

Fiches volets……20

Coûts du projet……37

Dispositif de mise en œuvre du projet……38

Suivi/évaluation du projet……40

Mécanismes de coordination des partenaires……41

Risques……42

Impacts……44

ABREVIATIONS

APC: Approche par les compétences
BID : Banque islamique de développement
CPAP : Country programme action plan
CPD : Country programme document
CEIA : Commissariat de l'Education dans l'Ile Autonome
CIPR: Circonscription d'inspection pédagogique régionale
CONFEMEN : Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage
DAF : Direction des affaires financières
DGPE : Direction Générale de la Planification de l'Education
DGPPE : Direction Générale de la Politique et des Programmes d'Enseignement
DRH : Direction des ressources humaines
DSCRP: Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
ECR: Enseignement coranique rénové
EPT: Education pour tous
FADC : Fonds d'appui au développement communautaire
GPE : Global Partnership for Education (Partenariat mondial pour l'éducation)
GTSE : Groupe technique de suivi de l'éducation
HACT : Harmonized cash transfer (Transfert harmonisé des fonds)
IDH: Indice de développement humain
IGEN : Inspection Générale de l'Education Nationale
MEN: Ministère de l'éducation nationale
OMD: Objectifs du millénaire pour le développement
ONG : Organisation non gouvernementale
PASEC : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PIB: Produit intérieur brut
PIE : Plan intérimaire de l'éducation
PPTE : Pays pauvres très endettés
RESEN: Rapport d'état du système éducatif national
PTF : Partenaires techniques et financiers
SNU : Système des Nations Unies
SWAP : Sector wide approach (approche sectorielle en éducation)
TBA : Taux brut d'accès
TBS : Taux brut de scolarisation
UE : Union européenne
UNDAF : United nations development assistance framework
UNESCO : United nations education science and culture organization
UNFPA : Programme des Nations Unies pour les activités de population
UNICEF :United Nations Children's Fund / Fond des Nations Unies pour l'Enfance
VISION :Virtual Integrated System of Information

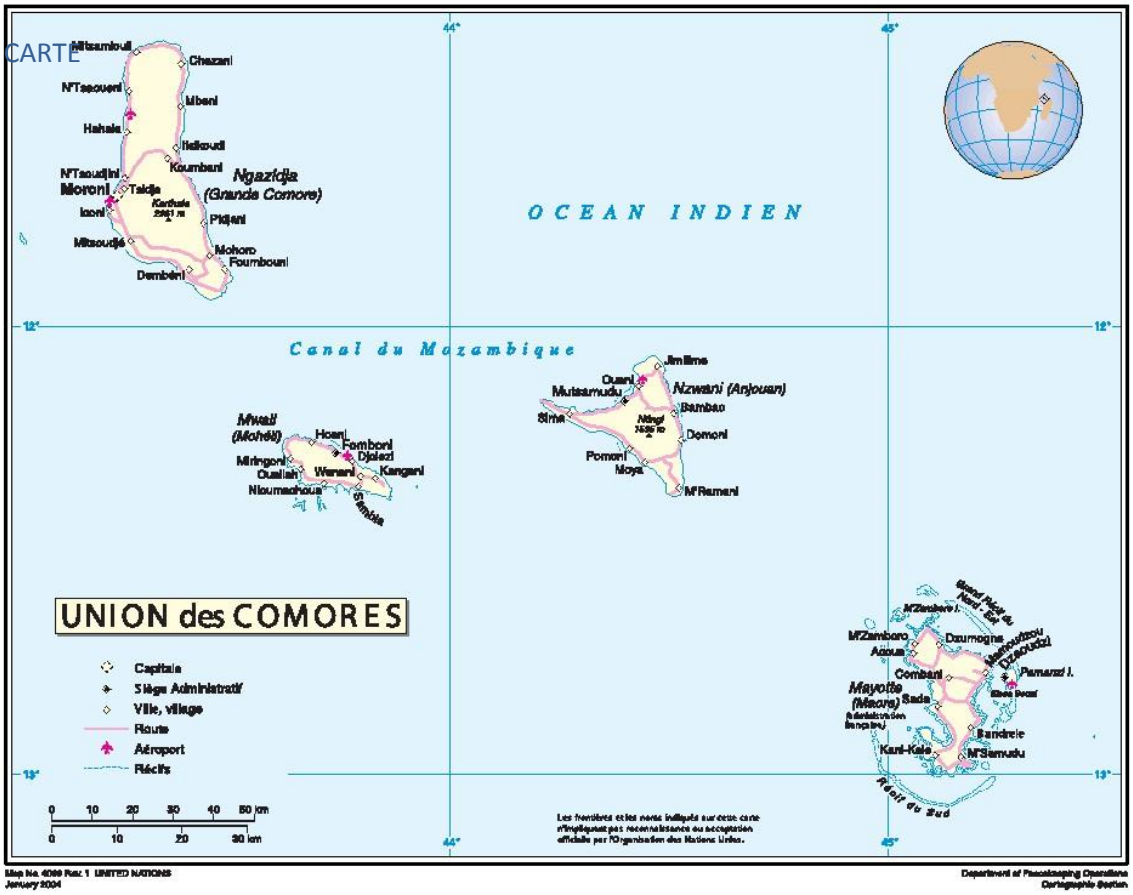
FICHE PAYS – UNION DES COMORES



Population (en milliers)	691	Taux d'alphabétisation	57%
Classement indice de développement humain	163	Taux d'achèvement du primaire	63%
PIB par habitant (en $)	768	Taux de redoublement du primaire	29%
Croissance économique(PIB)	2,2%	Ratio élèves enseignant primaire	29
Part de l'agriculture dans l'économie	46%	Part du budget Etat consacré à l'éducation	20%
Taux de mortalité infantile, moins de 5 ans (pour 1 000)	79	% d'élèves dans le privé (primaire)	7,8%
Taux de fertilité, total (naissances par femme)	4,9	% d'élèves avec compétences de base	30%
Espérance de vie à la naissance (années)	60		

Source : Banque Mondiale et RESEN-Données 2010

CARTE



CONTEXTE COMORIEN

L'Union des Comores est un archipel situé dans l'Océan Indien à l'entrée du canal de Mozambique au Nord-Ouest de Madagascar et face au Mozambique. Il est composé de quatre îles (Ngazidja, Ndzuani, Mwali et Maore), mais Maore est restée sous administration française après l'Indépendance. Ancienne colonie française, les Comores proclament leur indépendance le 06 juillet 1975 et réclament leur souveraineté sur le territoire de Mayotte afin de couvrir la totalité de l'archipel.

La population comorienne est issue d'un peuplement mixte d'origine africaine, arabe et asiatique, uni culturellement et parlant la même langue le Shikomori. Il y a eu un mélange de clans patrilinéaires et matrilinéaires qui a donné à la société comorienne une complexité originale. Les rites et les pratiques de l'islam dominent la culture comorienne et renforcent la foi en la religion musulmane. Cette culture préserve et valorise les traditions ancestrales de cohésion et de solidarité communautaire.
Entre 1980 et 2010 la population des trois îles sous administration de l'Union des Comores a plus que doublé, passant de 329 000 à 691 000 habitants. C'est la preuve d'une croissance globale relativement forte mais avec une réduction progressive du taux annuel qui est passé de 2,90% entre 1980 et 1990 à 2,34% entre les années 1990 et 2000 et 2,28% entre 2000 et 2010. Cette réduction du taux de croissance global de la population devrait se poursuivre selon les projections des Nations-Unies.

En 2010 il est estimé que l'île de Ngazidja, avec 353 000 habitants, compte un peu plus de la moitié de la population totale du pays, alors que l'île de Mwali n'en compte que 45 000; l'île de Ndzuani pour sa part compte 293 000 habitants. La distribution de la population se répartit entre 72% pour le milieu rural et 28% pour le milieu urbain. Quant à la densité de la population elle s'établit au chiffre relativement élevé de 272 habitants au kilomètre carré, avec toutefois des variations entre les trois îles (260 à Ngazidja, 108 à Mwali et de 556 à Ndzuani).

Selon les projections (RESEN 2012) le pays connaît une période de transition démographique qui durcit progressivement la pression sur le système éducatif. On observe ce phénomène à travers la structure de la population scolarisable par tranche d'âge qui montre un accroissement rapide dans les dix années à venir de la tranche d'âge 6-11 ans (2,0% par an, de 2010 à 2020) alors qu'il n'était que de 1,9% dans les dix années passées (de 2000 à 2010). La pression sera plus forte dans la période de 2010 à 2015, estimée à 2,6% par an. Pour la tranche d'âge 12-18 ans, l'accroissement évoluera au rythme de 1,8% par an, alors que dans le passé la croissance a été moins forte (1% de 2000 à 2010).

Les Comores sont touchées par deux types d'aléas : (i) les aléas d'origine **géophysiques** liés particulièrement au volcanisme actif sur l'île de la Grande Comore, mais également les éboulements ou glissement de terrain, les séismes et dans une moindre mesure les tsunamis ; et (ii) les aléas d'origine **hydrométéorologique** tels que les cyclones et les inondations qui sont plus récurrents. Ils provoquent des dégâts importants sur la population en les rendant encore plus vulnérables, les habitations, les cultures, les infrastructures économiques et sociales. En général l'une des principales conséquences sur l'éducation est l'arrêt momentané ou prolongé des activités pédagogiques à cause, entre autres, de la destruction/dégradation tant des infrastructures que des fournitures des élèves et autres matériels didactiques. La restauration de l'école requiert la mobilisation et l'appui de tous les acteurs, y compris des partenaires au développement.

Contexte Politique, Institutionnel, Economique et social

Pendant plusieurs années, le pays a connu une instabilité politique chronique caractérisée par des nombreux coups ou tentative de coup d'Etat. L'amélioration du climat politique et les réformes constitutionnelles engagées ont permis de mener à bien en 2006, puis en 2010, les processus électoraux au terme desquels, successivement, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi et Dr Ikililou Dhoinine ont été portés à la Présidence de l'Union.

Grâce à ces réformes des structures institutionnelles de l'Union (Ministères) et des îles (Commissariats) ont été mises en place avec des compétences et des charges bien déterminées et complémentaires. Dans le secteur de l'éducation par exemple, le Ministère de l'Education Nationale a la charge de la conception des politiques et des programmes d'éducation, de leur suivi-évaluation ainsi que de la gestion de l'enseignement supérieur et de la recherche. Selon la Constitution comorienne, « Relève de la compétence des îles autonomes la construction, l'équipement et l'entretien ainsi que la gestion des établissements d'enseignement et des personnels, préscolaires, primaires et secondaires» mais aussi « la formation professionnelle locale de base» Il faut signaler que la gestion de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle relève de la double tutelle du MEN et du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au niveau de l'Union.

Bien que depuis 2005 un mécanisme de régulation du secteur de l'éducation (Les Conférences Nationales de l'Education) ait été mis en place et permet des concertations régulières entre les principaux responsables du système au niveau de l'Union et des îles, plusieurs défis restent à relever pour une gestion efficace du système éducatif comorien.

La dégradation du climat politique a contribué à retarder le développement économique et social du pays. L'économie comorienne n'a pas encore récupéré des conséquences de cette période d'instabilité, pas plus que de la récession économique mondiale des dernières années.

La structure de l'économie comorienne est dominée par le secteur agricole. Le secteur tertiaire représente en moyenne 48% du PIB mais ses effets multiplicateurs et induits restent moins importants comparés au secteur agricole.

En 2010 les performances macroéconomiques des Comores et les perspectives de croissance ainsi que les prévisions des finances publiques n'ont pas été à la hauteur des enjeux et des défis auxquels le pays est confronté. L'Union des Comores est pris dans un cercle vicieux de pauvreté caractérisé par un double gap : (i) un déficit extérieur du fait de la faiblesse des exportations des biens et services ; et (ii) un déficit intérieur du fait de la faiblesse de l'économie nationale. Par conséquent, le gouvernement est contraint à un endettement insoutenable lequel, à son tour, provoque des transferts nets négatifs inhibant et entravant toute possibilité de financement véritable de développement économique et de réduction de la pauvreté.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) a connu une croissance substantielle sur la période 1993-2010, passant de 74,6 milliards de Francs Comoriens (FC) à 210 milliards FC (une croissance à un taux d'environ 6,0 % par an en moyenne sur la période) en termes nominaux. Mais, en termes réels la performance a été plus modeste avec une évolution de 143,2 milliards de FC en 1993 à 185, 1milliard de FC en 2010. Ainsi, sur la base de l'évolution en termes réels, le taux moyen de croissance économique entre 1993 et 2010 serait ramené à 1,5% par an. L'indice de développement humain (IDH) était de 0,433 en 2011, ce qui plaçait les Comores au 163ème rang sur 185 pays. Toutefois, le pays a atteint en juillet 2010 le point de décision, première étape donnant accès à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). La réduction de la dette consentie à cet effet par les créanciers se traduit par une baisse de la pression sur les finances publiques. Le point d'achèvement, deuxième étape de ce

processus, a été franchi en décembre 2012. La remise de dette qui s'ensuivra libérera des fonds complémentaires pour financer les secteurs sociaux dont l'éducation.

JUSTIFICATION DU PROJET GPE

Après la crise qu'a connue l'Union des Comores en 2008, le gouvernement s'est rapidement engagé dans la finalisation d'une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en 2009 et a élaboré un plan directeur de l'éducation fin 2010. La poursuite du processus de la mise en place de l'approche sectorielle démarré en 2008 a conduit, en 2012, à un diagnostic approfondi du secteur (RESEN) et au développement d'un modèle de simulation financière pour évaluer les coûts. Sur la base de ces documents, un Plan intérimaire pour l'éducation (PIE) a été élaboré pour la période 2013-2015. Les grandes orientations du PIE sont :

- L'augmentation des effectifs du préélémentaire à travers l'enseignement coranique rénové
- L'universalisation de l'accès et de l'achèvement au primaire
- Le développement de l'enseignement technique et professionnel
- L'adéquation formation-emploi par la diversification et la professionnalisation des filières de l'enseignement supérieur
- Le développement de la recherche
- L'adoption d'une approche sectorielle

Le gouvernement alloue 20,4% de ses dépenses courantes à l'éducation, part qui sera portée à 22,7% en 2015 selon les prévisions du modèle de simulation. Ces financements vont principalement aux salaires mais la part des autres dépenses courantes passera de 2,5% à 13,8% en 2015. Les investissements réalisés par l'Etat sont actuellement très faibles mais le gouvernement s'est engagé à bloquer une ligne budgétaire pour la réhabilitation des écoles (2,2 millions US $).

La réalisation d'un plan triennal budgétisé, incluant les nombreux financements des PTFS et la mise au point d'un Plan Intérimaire de l'Education ont permis d'établir précisément les besoins financiers pour la période 2013-2015. De nombreux partenaires soutiennent l'enseignement primaire : le Comité Arabe (6,8 millions $), la BID (3,8 millions $), l'UNICEF (2,1 millions $), le Fonds Saoudien de Développement (2 millions $), la France (1,2 million $), l'UE (0,8 millions $). Les crédits IDA sont de 720 000 $. Ces investissements se concentrent sur les infrastructures. Un tableau récapitulatif des contributions par programme et par bailleur figure à la page 42 du Plan Intérimaire de l'Education 2013-2015.

Le GPE permettra de financer des mesures nouvelles en faveur de la qualité et de l'accès à l'école, et de compléter les financements des constructions scolaires. Sur un investissement estimé à 24 millions de dollars sur la période 2013-2015, il y a un manque de 4,6 millions $, soit 17,7% du programme enseignement primaire. Le GPE apportera également sa contribution à la gestion sectorielle à hauteur de 700 000 $ (système statistique, programmation budgétaire, suivi évaluation et revues conjointes). Cet apport viendra compléter les financements existants (Etat 210 000 $, UE 2,8 millions $ et autres partenaires 2 millions $) à hauteur de 12% sur un total de 5,7 millions $. Un financement de 4.6 millions $ par le GPE permettra de combler le gap des programmes *Primaire* et *Gestion sectorielle*. Etant donné la faible population des Comores (100 000 élèves au primaire), le financement GPE devrait avoir un large impact sur la scolarisation et la qualité des apprentissages.

Financement du programme primaire (en $ US)

Sous-secteur enseignement de base / enseignement primaire	2013	2014	2015	Total
Coût des investissements du programme primaire	8 456 929	8 240 716	7 589 488	24 287 133
dont Financement intérieur	561 520	577 428	1 601 594	2 740 541
dont Financement extérieur	6 554 454	6 134 476	4 959 807	17 648 737
dont Déficit de financement	1 340 956	1 528 812	1 028 088	3 897 855
Financement GPE sollicité	1 828 751	1 667 291	1 103 958	**4600000**
Financement GPE en % du financement des investissements	15,9%	19,1%	13,0%	16,0%
Gap de financement après l'intervention du GPE	0	0	0	**0**

PLAN INTERIMAIRE DE L'EDUCATION 2013-2015

Une lettre de politique éducative fournit les grandes orientations stratégiques suivantes :

1. Une vision résolument sectorielle de l'éducation qui prend en compte, dans une cohérence globale, les différents niveaux d'enseignement et de formation, les besoins de l'ensemble des bénéficiaires des services du secteur, ainsi que le dispositif de gestion et de pilotage du système éducatif, tant sur les plans technique, budgétaire que pédagogique ;

2. Une recherche de convergence entre les atouts internes au secteur de l'éducation et ceux inhérents à son environnement socioéconomique en vue d'assurer une offre éducative diversifiée qui réponde aux besoins des bénéficiaires et à ceux de l'économie nationale ;

3. Le développement des capacités institutionnelles, organisationnelles y compris technologiques et individuelles du secteur, pour le renforcement des services centraux et décentralisés du système éducatif ;

4. Une forte progression, à partir de l'éducation préélémentaire, vers l'accès du cycle primaire pour tous y compris les enfants vulnérables et autres enfants défavorisés et/ou souffrant de handicaps, une efficacité interne améliorée et une augmentation du taux d'achèvement à la fin de ce cycle ;

5. Une chance au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de poursuivre leur éducation dans des formules de formation générale ou de formation technique et professionnelle, à tous les niveaux d'enseignement et de formation, du préélémentaire au supérieur ;

6. Une utilisation optimale des ressources humaines, matérielles et financières, tant dans les domaines administratifs que pédagogiques à travers d'une part, la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines aux niveaux central et insulaire pour l'optimisation de la gestion et la formation adéquate du personnel ; et d'autre part la mise à jour de la carte scolaire ;

7. L'amélioration de la qualité des services offerts pour cibler un standard international de qualité à travers notamment : la réhabilitation/construction des infrastructures scolaires, surtout au primaire, la révision des programmes et des manuels scolaire du primaire selon l'APC,

l'acquisition et la distribution de manuels et matériels didactiques pour le préscolaire et le primaire, la formation continue des encadreurs du préscolaire, des enseignants et chefs d'établissement à tous les niveaux ;

8. Une intégration des activités de suivi et évaluation aux actions mises en œuvre pour piloter le suivi de la réalité des résultats obtenus par le renforcement de l'encadrement et du suivi pédagogiques ainsi que le pilotage de la qualité des acquis scolaires par des tests standardisés ;

9. Une prise en compte des facteurs de risques liés à l'équité, aux catastrophes naturelles et à la fragilité institutionnelle, ainsi que leur traduction en compétences de la vie ;

10. Une augmentation du volume, de l'efficacité, de l'efficience et une affectation plus équitable des aides et des financements extérieurs et domestiques en faveur de l'éducation.

Pour dégager des ressources en faveur de la qualité, quatre options ont été retenues :

- Augmentation de la taille de classe
- Augmentation du volume horaire dispensé par les enseignants
- Augmentation de la part des dépenses courantes hors salaires
- Réduction des redoublements

Le plan prévoit l'élargissement du mandat et de la composition du Groupe Technique Sectoriel en Education, la mise en place de procédures de suivi/évaluation (rapports semestriels d'exécution) et l'organisation de revues annuelles. Plusieurs partenaires interviennent aux Comores. Toutefois, le gouvernement sera amené à augmenter la part des dépenses d'éducation, tant du point de vue des dépenses courantes que des dépenses d'investissement.

Le plan intérimaire est organisé en programmes comme suit :

Tableaux des programmes du PIE (2013-2015)

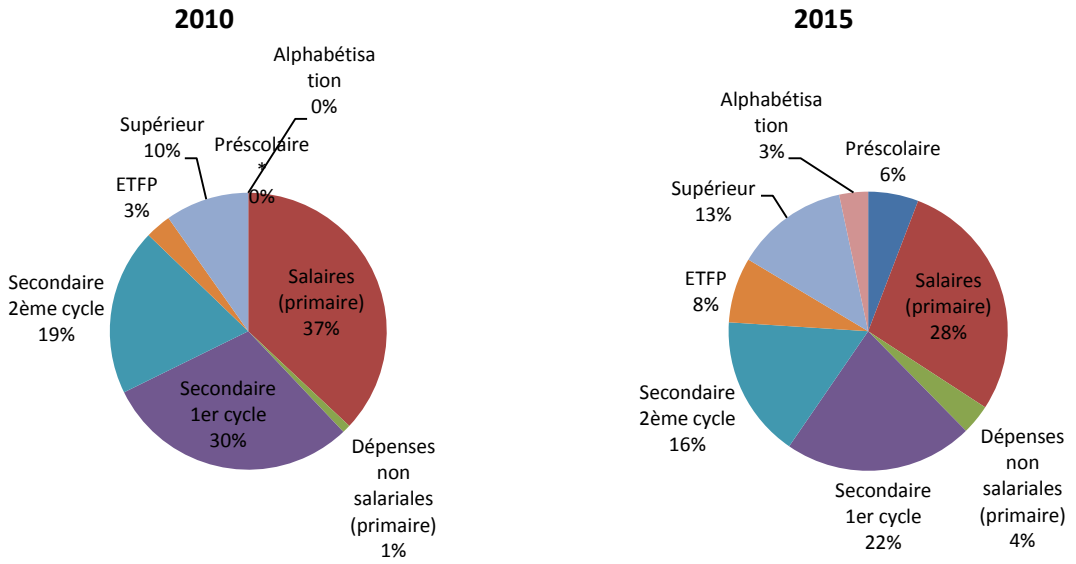
Programme	Objectif global	Montants ($)	% du PIE
Préélémentaire	Développer et améliorer l'enseignement préélémentaire	7 009 309	11%
Primaire	Progresser vers l'achèvement universel de qualité d'ici 2020	24 287 133	38%
Secondaire Général 1er cycle	Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire	5 372 002	8%
Secondaire Général 2nd cycle		2 717 902	4%
ETFP	Développer les capacités des ressources humaines pour le secteur productif	13 382 064	21%
Enseignement supérieur	Diversifier l'offre d'enseignement supérieur	4 148 473	7%
Gestion sectorielle	Développer l'approche sectorielle dans la gestion du secteur de l'éducation	5 715 189	9%
Alphabétisation	Développer l'alphabétisation fonctionnelle et pré professionnelle	1 121 730	2%
	Total	63 753 803	100%

Le PIE couvre la période 2013-2015. Le processus d'élaboration d'un plan sectoriel complet pour la période 2015-2020 sera engagé dès cette année. Le développement d'un plan triennal d'actions budgétisé s'inscrit dans le cadre de la réforme des finances publiques.

LE FINANCEMENT DU PLAN INTERIMAIRE

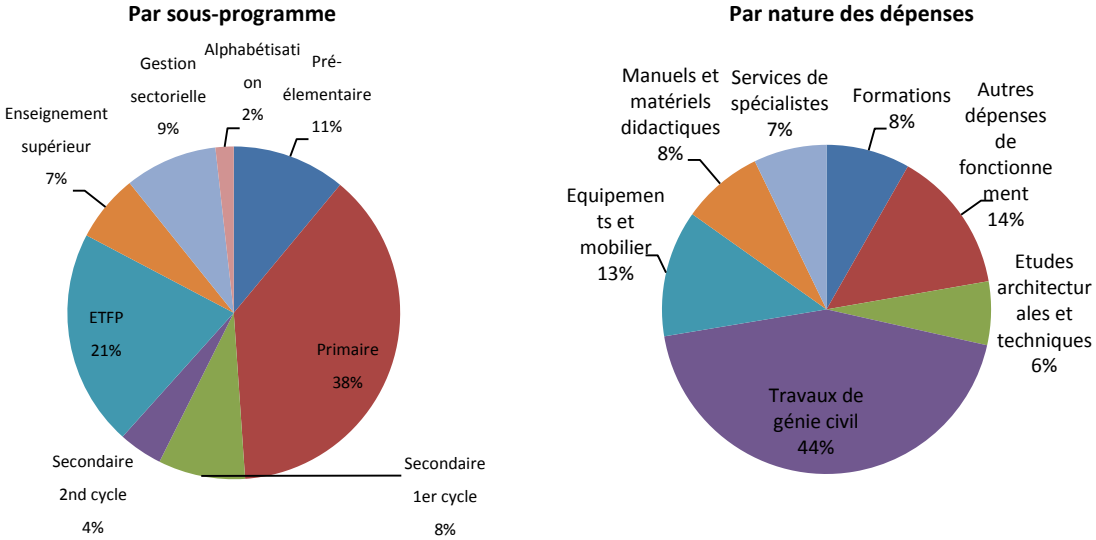
Les arbitrages financiers intra-sectoriels pour les dépenses courantes se visualisent à travers les graphiques ci-dessous.

Répartition des dépenses courantes (budget Etat) par sous-programme



La part des dépenses d'éducation dans les dépenses courantes passe de 20,4% en 2010 à 22,7% en 2015, soit une augmentation en volume du budget de l'éducation de 5% par an sur les seules dépenses courantes. En termes d'investissements, les ressources à mobiliser pour le PIE sont importantes et s'élèvent à 63 millions de dollars, dont 15 millions de financement à rechercher (23,7%), une fois pris en compte le financement éventuel du GPE.

Répartition des dépenses d'investissement sur la durée du plan (2013-2015)



Source de financement du secteur (US $)

	Pré élémentaire	Primaire	Alpha	Secondaire 1	Secondaire 2	ETFP	Supérieur et recherche	Gestion	TOTAL
BUDGET ETAT	0	2 740 541	0	612 202	50 107	0	0	212 160	**3 615 010**
UNION EUROPEENNE	0	848 363	0	262 357	0	6 245 863	0	2 787 200	**10 143 783**
BID	6 000 000	3 888 889	0	0	0	0	0	0	**9 888 889**
COMITE ARABE DOHA	0	6 789 080	0	0	0	0	603 200	237 805	**7 630 085**
FME	0	3 897 855	0	0	0	0	0	702 145	**4 600 000**
JAPON	0	0	0	0	0	4 290 000	0	0	**4 290 000**
UNICEF	93 101	2 155 705	0	0	0	0	0	602 480	**2 851 286**
FSD	0	2 000 000	0	0	0	0	0	500 000	**2 500 000**
France	0	1 246 700	0	0	0	0	546 000	673 400	**2 466 100**
IDA	0	720 000	0	0	0	0	0	0	**720 000**
A RECHERCHER	916 209	0	1 121 730	4 497 443	2 667 795	2 846 200	2 999 273	0	**15 048 650**
TOTAL	**7 009 309**	**24 287 133**	**1 121 730**	**5 372 002**	**2 717 902**	**13 382 064**	**4 148 473**	**5 715 189**	**63 753 803**

Contribution attendue du projet GPE

	2013	2014	2015	Total
Ensemble du secteur				
Coût du Plan sectoriel de l'éducation*	22 100 005	21 383 443	20 270 354	**63 753 803**
Financement intérieur	843 576	870 988	1 900 446	**3 615 010**
Financement extérieur	15 229 627	13 444 327	11 816 189	**40 490 143**
Déficit de financement	6 026 802	7 068 128	6 553 719	**19 648 650**
Financement GPE sollicité	1 828 751	1 667 291	1 103 958	**4 600 000**
Financement GPE en % du financement du programme	8,27%	7,80%	5,45%	7,22%
Programme primaire				
Coût du programme	8 456 929	8 240 716	7 589 488	**24 287 133**
Financement intérieur	561 520	577 428	1 601 594	**2 740 541**
Financement extérieur	6 554 454	6 134 476	4 959 807	**17 648 737**
Déficit de financement	1 340 956	1 528 812	1 028 088	**3 897 855**
Financement GPE sollicité	1 340 956	1 571 617	985 283	**3 897 855**
Financement GPE en % du financement du programme	15,9%	19,1%	13,0%	16,0%
Programme gestion sectorielle				
Coût du programme	2579000	1675000	1461000	5 715 000
Financement intérieur	66 000	73 000	73 000	**212 000**
Financement extérieur	2025000	1507000	1269000	**4 801 000**
Déficit de financement	487 795	95 675	118675	**702145**
Financement GPE sollicité	487795	95 675	118 675	**702 145**
Financement GPE en % du financement du programme	18,90%	5,70%	8,10%	**12,30%**

**Dépenses d'investissement*

DIAGNOSTIC DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Avec un taux brut d'accès (TBA) à **l'enseignement primaire** de 80% (86% pour les garçons contre 74% pour les filles) et un taux brut de scolarisation (TBS) de 103%, il apparaît qu'environ 28 000 enfants de la classe d'âge de 6 à 11 ans sont non scolarisés, dont près de 12 000 n'ont eu jamais accès à l'école (40% du total). Les enfants n'ayant pas accès à l'école sont significativement plus élevés à Ndzouani (18%) que dans les autres îles (6%). Entre autres raisons figurent : le niveau de revenu et la localisation (urbain/rural) des familles, la distance à parcourir pour atteindre l'école qui est supérieure à 30 mn (offre), etc. Il convient de noter qu'un nombre significatif de jeunes n'est pas scolarisé quand bien même il existe une école à proximité (cela pose le problème de la demande de scolarisation). L'accès est un peu moindre pour les filles mais l'écart est modéré. Les raisons avancées portent essentiellement sur l'offre insuffisante et/ou inadaptée dans les zones difficiles et l'absence de la stimulation de la demande des populations pauvres ou vulnérables.

En termes d'efficacité interne et de qualité des apprentissages la fréquence des redoublements est évaluée à 29% et le taux d'achèvement est de 62% en 2010. L'indice global d'efficacité interne est de 63,5%, ce qui indique que 36% des ressources sont gaspillées du fait des redoublements et des abandons. Le RESEN a relevé une insuffisance dans : la formation initiale et continue des maîtres, le suivi et l'encadrement des enseignants, et l'évaluation des apprentissages des élèves. Il y a aussi une absence d'allocations du budget de fonctionnement, notamment pour les moyens pédagogiques (craie, règles, équerre, compas, matériels didactiques, formation des enseignants, etc.). Notons toutefois que la taille moyenne des classes est de 30 élèves en 2010, et il est prévu de l'augmenter à un effectif classe de (36-40 élèves).

Des tests menés sur échantillon ont relevé des difficultés de maîtrise du français chez les enseignants qui se répercutent sur les apprentissages des élèves. Seuls 30% des élèves de 5ème année du public atteignent les compétences de base (d'après les données de l'enquête PASEC de la CONFEMEN). L'enquête réalisée en 2008-2009 par le PASEC IX/CONFEMEN pour évaluer les acquis scolaires des élèves de 2ème et de 5ème années en français et en mathématiques confirme à grande échelle à la fois l'impact négatif des lacunes en langue française sur les acquisitions en mathématiques, et le manque d'efficacité global du système d'enseignement primaire comorien : plus de 42% des élèves de 5ème année interrogés en français lors du post-test ont obtenu des scores inférieurs à 25 sur 100, ce qui correspond au score qu'obtiendrait un élève qui répondrait au hasard.

Face à ce diagnostic préoccupant qui révèle une offre d'éducation insuffisante et des rendements très faibles, le gouvernement comorien affiche sa volonté de mener une profonde réforme du système éducatif visant l'universalisation du cycle primaire et l'augmentation du taux d'achèvement.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PIE POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Pour le primaire, il est anticipé que 100% des enfants auraient accès à l'école et qu'au moins 85 % d'entre eux achèveraient le cycle au cours de l'année 2020 (74,1% en 2015). Cet objectif, associé à la réduction de la fréquence de redoublements de classe (passer de plus de 25% en 2010 à 10% en 2020) conduirait à ce que le nombre des jeunes scolarisés à ce niveau dans le public passe de 93 000 en 2010 à 103 000 en 2015 puis 108 000 en 2020.

Avec une taille moyenne des classes de 40 élèves (contre 30 en 2010), le besoin en enseignants du public passerait d'environ 3 190 en 2010 à 2 700 en 2020. Compte tenu des départs à la retraite et du redéploiement au préélémentaire, un recrutement d'enseignants serait tout de même nécessaire mais en nombre réduit.

Le Plan prévoit un volume de ressources (près de 4% des dépenses courantes total du cycle) pour stimuler la demande de scolarisation des enfants des familles les plus démunies, en particulier les filles et les enfants souffrant de handicaps. Enfin, le Plan prévoit une augmentation significative des dépenses courantes hors salaires, jusqu'ici quantité négligeable, pour assurer l'acquisition des biens et services importants pour la qualité des apprentissages, notamment les manuels scolaires.

Les orientations stratégiques s'articulent autour de plusieurs axes :

- La réhabilitation et la construction de salles de classes ;
- La stimulation de la demande par des appuis spécifiques ciblés en faveur des familles les plus démunies et vulnérables ;
- Une éducation spécialisée offerte aux enfants souffrant de handicaps dans une approche inclusive ;
- La réduction de plus de la moitié des redoublements scolaires, en les supprimant à l'intérieur des sous-cycles du primaire et en systématisant des techniques et méthodes d'évaluation (formative et sommative) et de remédiation ;
- L'augmentation très significative des moyens de fonctionnement pédagogique, en particulier des manuels scolaires ;
- Le renforcement de la gestion pédagogique ;
- Le pilotage de la qualité par des tests standardisés ;
- Le relèvement des temps d'apprentissage effectifs.

ARTICULATION DU PROJETGPE AVEC LE PIE

Le projet GPE est un extrait du Plan Intérimaire de l'Education, notamment dans ses parties enseignement primaire et gestion sectorielle. En effet, il reprend les objectifs et résultats attendus pour ces sous-secteurs tels que définis dans le PIE. Il vient en appui des contributions du gouvernement et de ses partenaires pour combler le gap de financement identifié. En termes de résultats, le projet GPE contribuera à faire passer le taux brut d'accès de 80% à 88% en 2015 et les disparités liées aux genres seront réduites voire éliminées. Par ailleurs, conjointement avec l'Union Européenne, l'UNESCO et l'UNICEF, le projet GPE viendra pérenniser l'outil de carte scolaire par l'appui au système d'informatique statistique et la formation des planificateurs et cadres locaux. Cet outil permet le ciblage des interventions. Un plan de construction scolaire sera ainsi élaboré auquel le projet participera avec la réhabilitation de 48 salles de classes dans les zones prioritaires qui seront identifiées, et qui seront dotées en matériels didactiques. Le projet prévoit également la formation d'enseignants à l'éducation inclusive, qui devrait permettre aux enfants souffrant de handicaps d'accéder à une éducation adaptée. Ces actions devraient relever de manière significative la demande et l'offre d'éducation.

Le projet GPE va aussi contribuer à la réduction du taux de redoublement de 29% à 19% en 2015 à travers des formations des encadreurs et des enseignants aux méthodes d'évaluation par les compétences et de remédiation. Les redoublements seront rationnalisés grâce aux tests standardisés qui fourniront des informations comparables sur les niveaux d'apprentissage. Le PIE ambitionne de

faire passer le pourcentage d'élèves ayant acquis les compétences de base en 5ème année (public) de 30 à 50% en 2015. Pour cela, à la suite de la réforme des curricula dans le cadre de l'APC entreprise par le gouvernement avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et de l'Union Européenne, le projet prendra en charge la reproduction et la diffusion des manuels scolaires ainsi que la formation des 3000 enseignants à l'utilisation des nouveaux manuels. Cette activité sera complétée par les actions du projet AFC financé par la France dans le cadre de la formation des enseignants et de l'appui à l'environnement francophone. Il est prévu que chaque enfant soit doté d'un manuel de français, de math et d'éveil dès 2015. Les premières années d'enseignement seront priorisées et un audit de la distribution des manuels sera réalisé. La passation de tests standardisés à tous les élèves devrait permettre de mesurer l'impact des différentes actions entreprises et également de doter le corps d'encadrement pédagogique d'informations fiables sur la qualité des apprentissages.

Le projet GPE se concentre donc sur des aspects clés de la qualité et vient compléter les actions de l'ensemble des partenaires du système éducatif en faveur de la scolarisation des populations vulnérables, en évitant les effets de substitution. Il se positionne sur des actions qui ne sont pas couvertes par les projets en cours mais qui sont essentielles à la réussite des objectifs, apportant ainsi une valeur ajoutée.

En matière de gestion sectorielle, le projet GPE vient renforcer les actions des partenaires du système éducatif portant sur l'amélioration du système d'informations statistiques ainsi que la programmation budgétaire et le suivi évaluation

Pour ce qui est de la coordination des PTF, les phases d'élaboration et de la validation du PIE ont d'ores et déjà permis d'avancer sur la question dans la mesure où elles ont constitué des cadres de renforcement de la collaboration au sein des PTF, et également entre PTF-Gouvernement et société civile. Le plan prévoit l'élargissement du Groupe Technique Sectoriel de l'Education à tous les PTF, aux partenaires sociaux et à la société civile. Ce groupe se réunira lors des revues conjointes que le GPE entend soutenir financièrement et techniquement, à travers des formations et un appui au mécanisme de suivi/évaluation qui se concrétisera par la production de rapports semestriels d'exécution.

Le PIE, qui est un plan de transition, devrait concourir à l'élaboration d'une véritable stratégie sectorielle à l'horizon 2020, pour laquelle les cibles ont déjà été définies. Il devrait mettre les Comores sur le chemin de la scolarisation universelle, en rendant les conditions d'enseignement et d'apprentissages plus attrayantes pour les élèves, les enseignants et les parents. Pour faire face à l'afflux d'un nombre élevé de sortants du primaire, le plan prévoit également le développement de l'ETFP qui devrait leur offrir de nouvelles perspectives.

ARTICULATION DU PROJET AVEC LES INTERVENTIONS DES PTF

Cartographie des interventions des PTF

	Etat	UNICEF	UE	BID	GPE	Bailleurs bilatéraux
Primaire						
Réhabilitation classes	X			X	X	X
Constructions classes				X		X
Stimulation de la demande		X				
Enfants souffrant de handicaps					X	
Efficacité interne					X	
Révision des programmes et des manuels		X	X			X
Acquisition et distribution de manuels et guides			X		X	
Formation des enseignants à l'utilisation des manuels					X	
Distribution aux écoles via îles					X	
Audit de la distribution et de l'utilisation des manuels					X	
Réhabilitation des infrastructures d'encadrement					X	
Renforcement de l'encadrement pédagogique		X	X		X	
Mise en place filières des métiers de l'éducation			X			X
Actualisation de la formation des encadreurs			X			X
Appui formation enseignants de/en français						X
Pilotage de la qualité par des tests standardisés					X	
Gestion						
Amélioration du système information/communication			X			
Système d'information de gestion		X	X			
Système d'informations statistiques		X	X		X	
Gestion des ressources humaines centrale et insulaires			X			
Informations des décideurs sur l'approche sectorielle					X	
Elaboration/ suivi des budgets du secteur					X	
Suivi évaluation du PIE			X		X	
Education en situation d'urgence		X				
Gestion des projets et programmes sectoriels		X	X		X	X

Le tableau ci-dessus montre clairement que le GPE intervient en complément des appuis d'autres partenaires concernant des activités sur lesquelles les autres bailleurs ne sont pas positionnés. Dans le domaine des manuels, l'UNICEF prendra en charge la conception et la mise en forme des manuels, l'UE prévoit la reproduction et la diffusion de supports dans les disciplines de base, ce qui permettra d'équiper les classes en urgence, en attendant la reproduction et diffusion des manuels par le GPE, qui prendra en charge la formation des enseignants.

S'agissant de l'évaluation du PIE, l'UE appuiera la formation à l'évaluation pédagogique, aux systèmes d'indicateurs de l'OCDE et appuiera l'inclusion de données pédagogiques qualitatives dans les analyses sectorielles. Ces interventions viendront compléter utilement les activités du GPE. Enfin, dans le domaine du renforcement de l'encadrement pédagogique, l'UNICEF prendra en charge la dotation documentaire des centres de ressources des CIPR, l'UE la création de cellules et d'animation pédagogique dans les CIPR tandis que le GPE financera la fourniture des livrets scolaires (suivi pédagogique) chez tous les élèves. En matière de constructions scolaires où de nombreux partenaires sont positionnés, un plan de construction sera élaboré.

CADRE LOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

➔ **En orange les activités prises en charge par le programme GPE.**

Objectif global : Progresser vers l'achèvement universel de qualité d'ici 2015

Résultats attendus	Indicateurs de résultats (outcomes)	Indicateurs de résultats (outputs)	Stratégies	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources vérification	Hypothèses
L'accès des populations pauvres et vulnérables à l'école est étendu	Le taux brut d'accès passe de 80% à 88% en 2015		Stimulation de la demande dans les zones à faible scolarisation des filles (kits, subventions uniformes)	Le taux brut d'accès des filles passe de 74 à 88%, nombre de kits distribués	Annuaires, rapports	Sensibilisation des parents Conditions d'hygiène et de sécurité
		48 salles de classes réhabilitées	Réhabilitation et construction des infrastructures scolaires	Nombre de salles de classes construites et réhabilitées	Plan de construction, rapports	Adoption d'un plan de construction Choix des sites de construction Disponibilité de matériaux de construction conformes aux normes
		160 malvoyants et 340 malentendants Pris en charge	Mise en place d'un système d'éducation spécialisée	Nombre de handicapés pris en ch-arge	Rapports, annuaires statistiques	Information et sensibilisation des parents
La rétention dans le système est améliorée	Le taux d'achèvement passe de 63 à 70% en 2015	3000 enseignants formés	Formation des enseignants à la remédiation et au suivi/évaluation	Nombre d'enseignants formés	Rapports	Existence d'un système de formation continu au sein des CIPR
		Le texte interdisant le redoublement au sein d'un sous-cycle est adopté et mis en oeuvre	Organisation de l'enseignement en sous cycles	Le taux de redoublement passe de 29% à 19%	Annuaires statistiques	Réglementation et application
La qualité des apprentissages est améliorée	% d'élèves ayant acquis les compétences de base passe de 30% à 50%	Environ 113 000 élèves bénéficient de manuels didactiques (manuels de français, maths et éveil)	Mise en œuvre de l'APC	Les supports sont finalisés; les enseignants sont formés à l'APC	Rapports d'expérimentation	Suivi pédagogique des dispositifs APC ; Adaptation des outils APC ; Réduction des coûts des outils
			Mise à disposition des enseignants et apprenants des matériels didactiques	Tous les élèves ont un manuel dans les disciplines français, maths et éveil	Annuaires statistiques	Respect du chronogramme d'élaboration des manuels
		135 conseillers pédagogiques et inspecteurs formés ; 6 CIPR réhabilitées Environ 113000 élèves ont été soumis à des tests d'évaluation standardisés	Mise en œuvre d'un plan de formation des enseignants (initiale et continue)	Nombre d'enseignants formés à la didactique du français, à l'APC; Mise en place d'une filière/licence "Métiers de l'enseignant"	Rapports	Existence d'un système de formation continu au sein des CIPR
			Amélioration de l'encadrement et le suivi pédagogique	Nombre de conseillers pédagogiques et inspecteurs formés, nombre de CIPR réhabilitées	Rapports	Mise à disposition de moyens de déplacement des encadreurs pédagogiques
			Mise en œuvre de tests standardisés d'évaluation des acquis	Les résultats de la qualité des acquis sont mesurés régulièrement et transmis aux écoles	Rapports d'évaluation	Adhésion des chefs des établissements Réduction des grèves

CADRE LOGIQUE POUR LA GESTION SECTORIELLE

Il s'agit d'un extrait du cadre logique qui présente les activités prises en charge par le projet GPE.

Objectif global : Développer l'approche sectorielle dans la gestion du secteur de l'éducation				**Sources vérification**	**Hypothèses**
Résultats attendus	**Indicateurs de résultats**	**Stratégies**	**Indicateurs objectivement vérifiables**		
Un système d'information statistique est mis en place	Les statistiques de l'année scolaire N sont produites et diffusées avant la rentrée N+1	Affectation d'informaticiens/économistes/statisticiens/planificateurs	Des ressources qualifiés sont recrutées et formées	Rapports	Manque de motivation RH insuffisantes
		Formation à distance en statistiques de l'éducation		Rapports	Ressources financières et matérielles
		Formation à la collecte/saisie des données- CIPR	La collecte et saisie des données est effectuée au niveau des Iles ; Production et diffusion de l'annuaire statistique	Rapports	Ressources financières
		Saisie des données au niveau des CIPR		Rapports	RH qualifiés et suffisantes
		Equipement matériel		Rapports	
Une carte scolaire est élaborée	Une carte scolaire est actualisée et utilisée	Validation des normes et procédures de cartes scolaires	Normes validées	Rapports	Sensibilisation des autorités et de la communauté
		Actualisation de la carte scolaire géoréférencée du primaire et secondaire	La carte scolaire géoréférencée est disponible	Rapports	Ressources (Financière, matérielles et humaines)
		Elaboration d'une carte scolaire prospective secondaire général et ETFP	La carte scolaire du secondaire est disponible	Rapports	Collaboration entre MEN/CEIA
		Sensibilisation des cadres du secteur et communes aux résultats, enjeux, et techniques de la CS	Les cadres se sont appropriés la carte scolaire	Rapports	Coordination entre MEN/CEIA
Un système de programmation budgétaire est mis en place	Les budgets annuels sont élaborés; le modèle de simulation et CDMT sont actualisés chaque année	Elaboration d'un manuel de procédures pour le budget	Le personnel maîtrise les procédures d'élaboration de budget	Manuel	Concertation avec les services du budget et finance
		Constitution de groupes techniques d'élaboration des budgets ; Formations à l'utilisation d'outils de programmation et de suivi budgétaire		Rapport	
Un système de suivi/évaluation du PIE est élaboré	Les revues sectorielles conjointes sont organisées, rapports d'exécution du PIE sont produits	Elaboration d'un manuel suivi/évaluation	Un manuel de suivi-évaluation est élaboré	Manuel	
		Formation des cadres en conception/exploitation outils suivi-évaluation	Les cadres maîtrisent les outils de suivi/évaluation	Rapports	
La mise en œuvre du PIE est coordonnée	Le PIE est mis en œuvre	Ateliers d'information sur la stratégie sectorielle	Les décideurs sont informés sur l'approche sectorielle		
		Renforcement du mandat et de la composition du Groupe technique sectoriel en éducation	Les études, missions et appuis techniques des PTF sont coordonnés	Rapports	

RESULTATS ATTENDUS ET BENEFICIAIRES

Les résultats attendus du programme(PIE) sont :

- L'augmentation du taux d'accès de 80% à 88% en 2015 ;
- L'augmentation du taux d'achèvement de 63% à 70% en 2015 ;
- Le % d'élèves ayant acquis les compétences de base qui passera de 30 à 50% (public) (selon les tests du PASEC) ;
- La production des statistiques scolaires à temps pour la préparation de la rentrée ;
- L'utilisation de la carte scolaire pour le pilotage au niveau local ;
- L'élaboration et la mise à jour des budgets annuels du PIE, des CDMT ;
- La production des rapports semestriels d'exécution ;
- L'organisation de revues sectorielles conjointes ;
- L'adoption de l'approche sectorielle ;
- La mise en œuvre du PIE.

En termes de bénéficiaires directs, le nombre de nouveaux entrants en 1ère année devrait augmenter chaque année de 15 000 en 2010 à 18 300 en 2015, de même que les effectifs totaux (de 101 000 en 2010 à 113 000 en 2015).

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Population 6 ans	17 659	18 150	18 644	19 106	19 489	19 760	19 904	19 935	19 877	19 774	19 655
Taux d'accès	85,5%	87,0%	88,4%	89,9%	91,3%	92,8%	94,2%	95,7%	97,1%	98,6%	100,0%
Nouveaux entrants en P1	15 098	15 781	16 481	17 167	17 793	18 327	18 750	19 068	19 301	19 487	19 655
dont filles											
dont handicapés				*40*	*80*	*120*					
Population 6-11 ans	96 410	98 567	101 114	104 008	106 900	109 583	111 906	113 814	115 332	116 447	117 177
Taux brut de scolarisation	104,3%	104,1%	103,9%	103,8%	103,6%	103,4%	103,3%	103,2%	103,0%	102,9%	102,8%
Effectifs	101 000	102 618	105 090	107 922	110 751	113 363	115 602	117 414	118 825	119 825	120 432
dont filles				20	40	60					

Tous les enseignants (3000) et encadreurs pédagogiques recevront des formations aux nouveaux manuels scolaires et aux stratégies de remédiation. Les cadres du MEN, des CEIA et des CIPR recevront également des formations et du matériel.

ORGANISATION DES ACTIVITES EN VOLETS

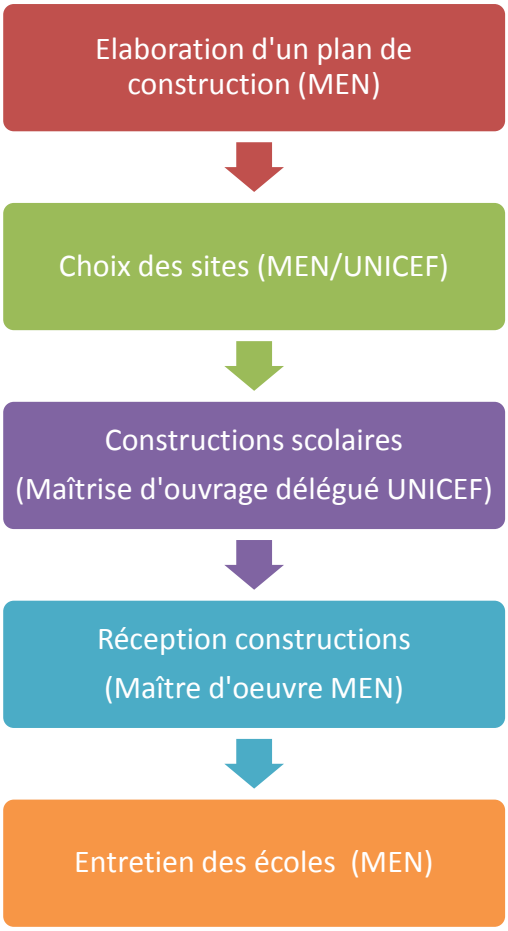
Les appuis fournis par le GPE s'insèrent dans le PIE et sont organisés en volets :

Enseignement primaire
Extension de l'accès et amélioration de la rétention
Volet 1 : Réhabilitation d'infrastructures primaires
Volet 2 : Extension de l'accès aux enfants handicapés
Volet 3 : Réduction du redoublement
Amélioration de la qualité
Volet 4 : Manuels et guides scolaires
Volet 5 : Pilotage de la qualité par des tests standardisés
Volet 6 : Renforcement de l'encadrement pédagogique
Gestion
Volet 7 : Appui au système d'information statistique
Volet 8 : Programmation budgétaire et suivi évaluation du PIE

FICHE N°1 : VOLET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Objectif : Parvenir à un ratio de 1,2 enseignant par salle de classe en 2015 (contre 1,5 en 2010).
Besoins identifiés : Sur la période 2013-2015, le besoin s'établit à 369 classes à réhabiliter, 189 salles de classe à construire.
Interventions du GPE: Réhabilitation de 48 salles de classes
Montant des interventions : 672 000 dollars
Responsable de la mise en œuvre au MEN : Service des constructions scolaires à la Direction Générale de la Planification
Responsable appui UNICEF : Programme Education
Stratégies de mise en œuvre : Maîtrise d'ouvrage délégué UNICEF, maître d'œuvre MEN

Schéma de mise en œuvre :



Responsabilités

Le Maître d'œuvre serait le Ministère de l'Education Nationale avec la création au sein de la DAF (Direction Administrative et Financière) d'un service central en charge des infrastructures et l'affectation d'un ingénieur fonctionnaire avec un correspondant au niveau de chaque île. Ce service serait en charge du programme d'entretien courant du parc immobilier de l'éducation (définition des modalités de gestion financière et technique des subventions d'entretien).

Face à l'ampleur des besoins, il serait nécessaire de doter le MEN et les CEIA des ressources humaines nécessaires au suivi des travaux et à la maitrise d'ouvrage. Il est prévu dans le projet de recruter un personnel d'appui à la mise en œuvre, dont un ingénieur en génie civil. Ce personnel, basé à l'UNICEF agissant en tant que maître d'ouvrage délégué, travaillera sous la supervision du Responsable du Programme Education. Les frais d'entretien devraient être assurés par l'Etat.

Choix des sites

Le service du MEN chargé des infrastructures établira, en collaboration avec les services des CEIA, un plan de construction/réhabilitations sur la base des outils statistiques de pilotage de la demande (*voir Gestion sectorielle*) actuellement en usage s'agissant de la construction des classes d'enseignement coranique rénové. La liste finale des localités ou écoles retenues pour la construction ou réhabilitation durant les trois ans sera validée au niveau national par des représentants du niveau central et des commissariats au cours du premier trimestre de mise en œuvre du PIE.

Normes de construction scolaires

Avec l'appui des partenaires le MEN a élaboré des normes de construction scolaires qui tiennent compte des risques propres aux Comores. Les risques géophysiques et hydrométéorologiques sont particulièrement élevés aux Comores[1] et ont des implications sur le choix des sites, d'où l'importance du respect des normes de construction, et aussi de la sensibilisation du personnel des établissements et des élèves.

Coûts de construction

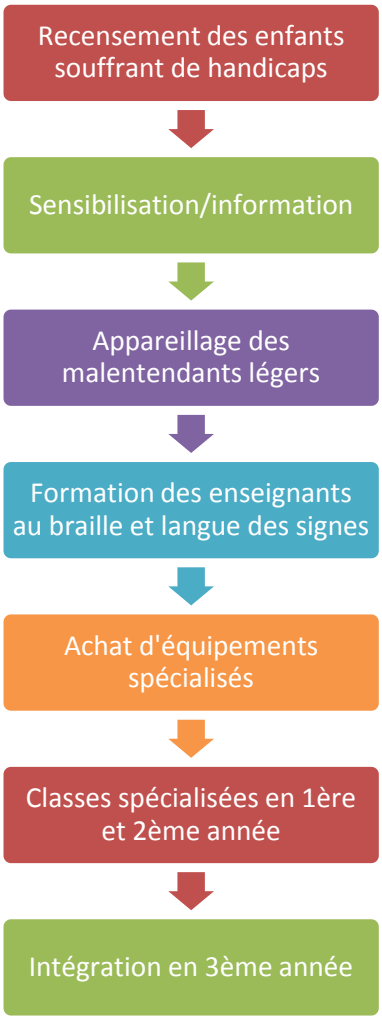
Faute de matériaux de construction disponibles localement (comme le sable), le prix unitaire par salle de classe est particulièrement élevé aux Comores et s'établit à 47,500dollars US. Ces coûts incluent : les études et le suivi de la construction (12% du coût) ; la construction à proprement parler (incluant les latrines, réservoir et bureau) (75%) ; les mobiliers et équipements (tables bancs, bureaux, tableaux, etc.) (13%). Le coût de réhabilitation est estimé à 25% du coût de la construction soit 12 000 dollars US.

[1]Voir Document sur les normes p49.

FICHE VOLET N°2 : EXTENSION DE L'ACCES AUX ENFANTS SOUFFRANT DE HANDICAPS

Objectif : Créer un système d'éducation spécialisée
Besoins identifiés : Le nombre de handicapés aux Comores s'élève à 21430 personnes, dont 12,4% sont âgés de 6 à 11 ans, soit plus de 2650 enfants.
Interventions du GPE: Appareillage des malentendants légers, formation des enseignants à l'éducation spécialisée, scolarisation de mal voyants et malentendants
Montant des interventions : 775 000 dollars
Responsable de la mise en œuvre au MEN : Service chargé du handicap
Responsable appui UNICEF : Programme Education
Stratégies de mise en œuvre : Mise en œuvre directe par l'UNICEF avec l'appui d'ONG

Schéma de mise en œuvre :



Recensement des enfants souffrant de handicaps

D'après une étude menée par le Commissariat Général au Plan, le nombre de handicapés aux Comores s'élève à 21430 personnes, dont 12,4% sont âgés de 6 à 11 ans, soit plus de 2650 enfants. Les nouvelles normes de construction intègrent des adaptations pour les personnes à mobilité réduite. 6% des enfants souffrant de handicaps visuel (mal voyants), 12,9% ont des problèmes auditifs (sourd, muet, sourd-muet) et 0,4% cumulent les deux formes de handicap. On peut donc estimer à 160 le nombre de mal voyants de la classe d'âge 6-11 ans et à 340 le nombre de malentendants pour lesquels il n'existe pas actuellement de dispositifs spécialisés mis en place.

Information sensibilisation

Une campagne d'information/sensibilisation sur la scolarisation des enfants souffrant de handicaps sera organisée, puis une base de données sur les handicapés sera construite et intégrée au dispositif de pilotage statistique de la demande. La stratégie du « faire faire » sera privilégiée pour la prise en charge des malentendants légers qui seront dépistés et appareillés. Ce dépistage pourra être organisé lors des échanges d'éducation parentale et de manière systématique lors de l'inscription en $1^{ère}$ année, qui concerne un effectif tout à fait gérable.

Formation des enseignants

Des enseignants et encadreurs volontaires seront formés par un spécialiste en langue des signes ou/et en braille (3 mois).

Equipement de classes spécialisées

Les enfants seront pris en charge au niveau du préélémentaire et des deux premières années du primaire par ces enseignants dans des classes dédiées dans certaines écoles primaires, ce qui suppose l'achat d'équipements spécialisés.

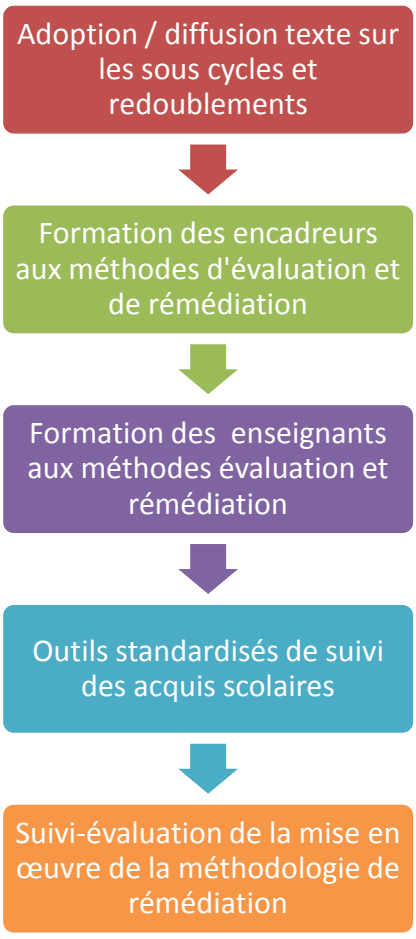
Intégration

Les enfants seront ensuite intégrés dans les classes normales dès la $3^{ème}$ année (éducation inclusive).

FICHE VOLET N°3 : REDUCTION DU REDOUBLEMENT

Objectif: Réduire le taux de redoublement de 29% à 19% en 2015
Besoins identifiés : 3000 enseignants à former
Interventions du GPE: Formation des enseignants à l'évaluation des compétences, la remédiation, et l'amélioration de l'information sur les acquis scolaires
Montant des interventions : 112 000 dollars
Responsable de la mise en œuvre au MEN : IGEN
Responsable appui UNICEF : néant
Stratégies de mise en œuvre : Mise en œuvre directe IGEN

Schéma de mise en œuvre :



L'adoption / diffusion de textes règlementant le redoublement

Dans le cadre des réformes des programmes par compétences organisées en sous cycles, un texte interdira le redoublement au sein d'un sous-cycle et tout particulièrement en 1ère année. Le développement de l'enseignement préélémentaire devrait contribuer à réduire fortement le redoublement en 1ère année.

La formation des encadreurs et des enseignants

Les programmes par compétences prévoient l'évaluation sommative en fin de cycles et l'adoption de nouvelles stratégies d'évaluation et de remédiation. Des tests standardisés passés à chaque élève devraient permettre de rendre les évaluations plus objectives et de fournir aux enseignants des informations comparables au niveau des élèves et des classes. Cela devrait concourir à la réduction du redoublement.

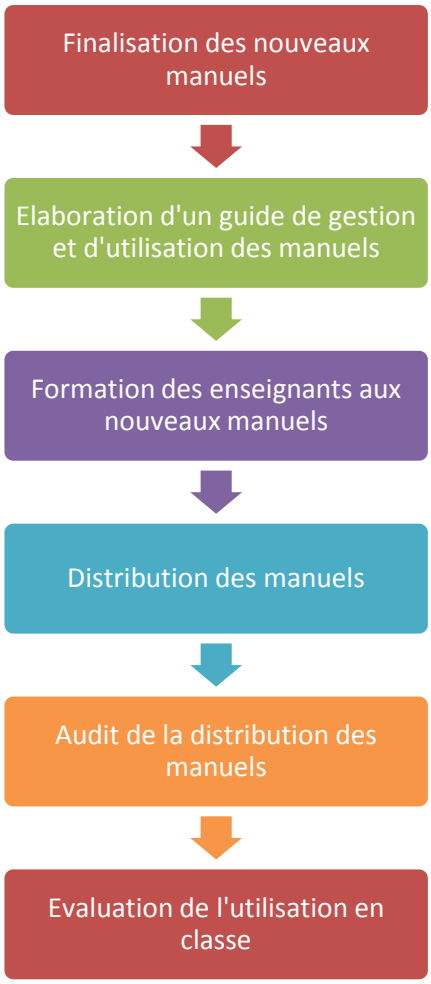
Suivi/évaluation de la mise en œuvre

Grâce aux inspections, l'IGEN sera capable de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des nouvelles méthodologies d'évaluation et de remédiation. La baisse des taux pourra être suivie à travers les annuaires statistiques et outils de carte scolaire qui permettront d'identifier les écoles où le redoublement reste ancré dans les pratiques pédagogiques.

FICHE VOLET N°4 MANUELS ET GUIDES SCOLAIRES

Objectif: Doter tous les enfants d'un manuel en français, math et éveil d'ici 2015
Besoins identifiés : Moins de 50% des élèves déclarent utiliser un manuel en classe, les manuels actuels sont dépassés
Interventions du GPE: Reproduction des manuels, formation des enseignants, distribution des manuels, guide de gestion et d'utilisation des manuels, audit de la distribution
Montant des interventions : 1,380 millions dollars
Responsable de la mise en œuvre au MEN : IGEN
Responsable appui UNICEF : Programme Education, Centrale d'achat UNICEF
Stratégies de mise en œuvre : Collaboration UNICEF/MEN

Schéma de mise en œuvre



Formation des enseignants

Avec l'appui de l'UNICEF et de l'UE, le MEN a engagé la révision des manuels de français et de mathématiques et l'élaboration d'un manuel d'éveil adapté aux réalités comoriennes et intégrant la prévention des risques naturels entre autres. Les enseignants seront formés à l'utilisation des guides du maître et aux manuels sur la base d'un manuel de procédures de gestion et d'utilisation en classe. Les formations étant financées par différents bailleurs, il est crucial d'organiser de manière concertée les calendriers de formation et les contenus. Le CIEP de la Réunion a doté le MEN d'un logiciel de gestion des formations continues qui devrait permettre de rationaliser le dispositif.

Impression des manuels

Le programme prendra en charge l'impression des nouveaux manuels en français, mathématiques, (histoire-géographie et éducation civique), (Sciences, Sciences de la Vie et la Terre) et éveil pour un coût unitaire de 2$ par manuel de français ou mathématiques, et de 3$ pour le reste des disciplines. On notera qu'actuellement le manuel de 1ère année de mathématiques est vendu en librairie 12 $, un manuel de français (flamboyant) 15 $.

Distribution des manuels

Un processus de distribution décentralisé à travers les Iles sera mis en place. Un prêt gratuit des manuels sera accordé aux élèves sur constitution d'une caution de garantie, restituable en fin d'année sur retour des manuels en bon état. Le principe sera celui de la cogestion des manuels par les conseils d'école et les Communes. Les membres des Conseils d'école/Association de parents d'élève et les représentants des communes seront formés sur la base des procédures de gestion des manuels scolaires. Les conseils d'école seront opérationnalisés par deux regroupements d'un jour par an et par CIPR. Des commissions de réception et de suivi, incluant des représentants de la préfecture et commune, seront mises en place et constitueront un maillon fort dans le réseau de distribution.

Suivi/évaluation de la distribution et de l'utilisation en classe

Un audit technique de la distribution et de la gestion des manuels en classe sera réalisé. Les statistiques scolaires et les questionnaires des enquêtes passés aux élèves devront permettre de s'assurer de la bonne distribution des manuels. Des inspections en classe vérifieront l'utilisation des manuels en classe.

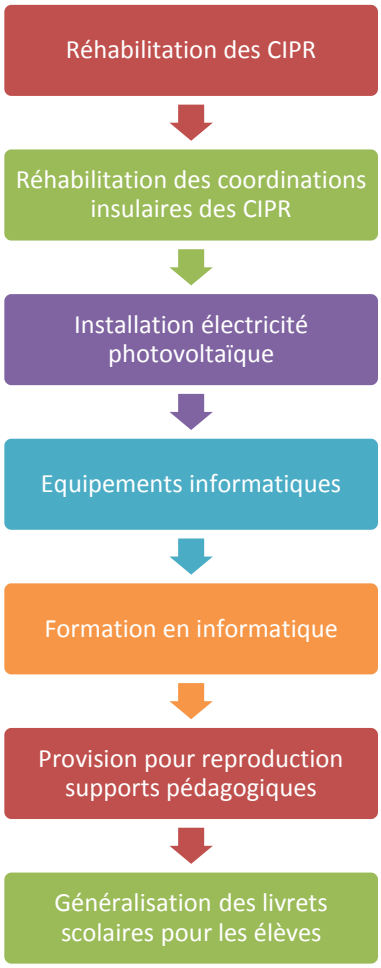
En cas de retard dans l'élaboration des manuels, l'UNICEF procèdera à l'achat des manuels actuellement en usage dans les classes, afin de ne pas pénaliser les élèves. A ce titre, un chronogramme détaillé est présenté ci-dessous indiquant les activités prises en charge par l'UNICEF et celles par projet.

CHRONOGRAMME POUR LES MANUELS ET GUIDES SCOLAIRES	2013				2014				2015			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Programmes												
Atelier de validation des outils APC 30p x 3jours	X											
Impression du Livret programme et instructions officielles 200p		X										
Distribution du livret programme et instructions officielles			X									
Manuels d'éveil												
Mise en forme éditoriale manuels et guides	X											
Impression guide d'Eveil 1ère A à 4ème Année		X										
Impression manuels		X										
Formation enseignants guide et manuels			X									
Elaboration plan distribution sur la base des statistiques			X									
Distribution guides			X									
Distribution manuels				X								
Manuels de français												
Elaborations des guides du maître	X											
Elaborations des manuels	X											
Expertise pour appui à la finalisation des guides et manuels		X										
Expérimentation : formation 200 enseignants 2,5 jours sur manuels		X										
Finalisation manuels et guides du maître			X									
Mise en forme éditoriale manuels et guides			X									
Impression guide Français 1ère A à6ème Année			X									
Impression manuels				X								
Formation enseignants guide et manuels				X								
Elaboration plan distribution sur la base des statistiques				X								
Distribution guides				X								
Distribution manuels					X							
Manuels de maths												
Elaborations des guides du maitre	X											
Elaborations des manuels		X										
Expertise pour appui à la finalisation des guides et manuels		X										
Expérimentation : formation 200 enseignants 2,5 jours sur manuels			X									
Finalisation manuels et guides du maître			X									
Mise en forme éditoriale manuels et guides			X									
Impression guide Français 1ère A à6ème Année				X								
Impression manuels				X								
Formation enseignants guide et manuels				X								
Elaboration plan distribution sur la base des statistiques				X								
Distribution guides					X							
Distribution manuels					X							
Formation des encadreurs pédagogiques												
Elaboration guide de gestion et utilisation manuels scolaires						X						
Reproduction guide de gestion et utilisation manuels scolaires							X					
formation 132 encadreurs pédagogiques à l'APC x 5jours								X				
Suivi/évaluation												
Audit technique de la distribution et de la gestion des manuels										X		
Evaluation de l'utilisation des manuels											X	

FICHE VOLET N°5 RENFORCEMENT DE L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Objectif: Améliorer les conditions d'encadrement pédagogique
Besoins identifiés : 6 CIPR à réhabiliter et à équiper
Interventions du GPE: Réhabilitation des CIPR et des coordinations insulaires, équipements et formations en informatique, généralisation des livrets scolaires pour tous les élèves
Montant des interventions : 658 000 dollars
Responsable de la mise en œuvre au MEN : IGEN
Responsable appui UNICEF : Ingénieur en génie civil, Programme Education
Stratégies de mise en œuvre : Collaboration UNICEF/MEN

Schéma de mise en œuvre



Réhabilitation des CIPR

Afin de leur permettre de jouer leur rôle d'encadrement pédagogique de manière plus efficace, certaines CIPR et coordinations insulaires des CIPR seront réhabilitées et équipées en matériels bureautiques et informatiques. Comme pour les constructions de classe, le Maître d'œuvre sera le MEN, et l'UNICEF agira en tant que maître d'ouvrage délégué. Les frais d'entretien devraient être assurés par l'Etat.

Pour des raisons d'accessibilité et de réduction des coûts de consommation, l'alimentation en électricité utilisera le système d'énergie photovoltaïque. Le personnel recevra des formations en traitement de texte et de données lui permettant de réaliser plus efficacement ses tâches d'encadrement pédagogique. Pour mémoire, une CIPR type compte deux inspecteurs, deux à trois conseillers pédagogiques, deux conseillers secondaires, un/une secrétaire et un/une agent statistique.

Des réunions hebdomadaires de coordination seront instituées pour arrêter le planning des visites de terrain des encadreurs pédagogiques par CIPR. Dans cette dynamique d'unification de l'inspection pédagogique, tous les moyens d'encadrement seront mis en commun et coordonnés par l'Inspection Générale du MEN et la Coordination des CIPR au niveau des iles.

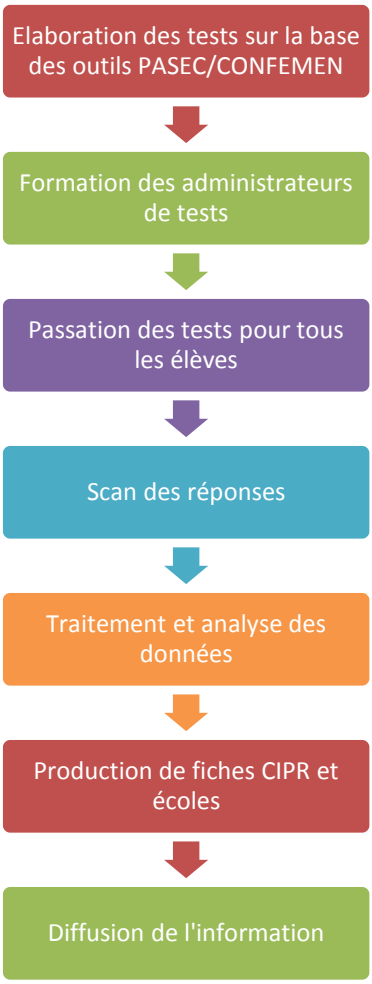
Introduction et généralisation des Livrets Scolaires (public/privé)

Afin de suivre les progrès des élèves, des livrets scolaires individuels seront généralisés pour tous les élèves pour permettre un meilleur suivi pédagogique dans les écoles. La mise en place d'évaluation des acquis standardisés devrait également y contribuer.

FICHE VOLET N°6 : PILOTAGE DE LA QUALITE PAR DES TESTS STANDARDISES

Objectif: Mettre en place un dispositif de suivi de la qualité
Besoins identifiés : Test à tous les élèves
Interventions du GPE: Passation de tests standardisés à tous les élèves, diffusion des informations au niveau des écoles
Montant des interventions : 300 000 dollars
Responsable de la mise en œuvre au MEN : IGEN
Responsable appui UNICEF : Programme éducation
Stratégies de mise en œuvre : Collaboration UE, UNICEF, Coopération Française/MEN

Schéma de mise en œuvre :



Etant donné la petitesse du pays (environ 100 000 élèves scolarisés au primaire), il est possible de réaliser des évaluations des acquis scolaires, non pas sur échantillon, mais sur l'ensemble des élèves d'un certain niveau.

Elaboration des tests

En prenant comme point de départ l'enquête PASEC réalisée par la CONFEMEN, un dispositif d'évaluation des acquis sera mis en place. Des tests d'évaluation pourraient être réalisés sur la base des nouveaux programmes tout en veillant à maintenir des items d'ancrage avec les tests PASEC, afin de permettre la comparaison des résultats dans le temps.

Mise en œuvre des tests

Pour faciliter la saisie et suite au travail mené par le CIEP dans ce domaine, les tests seraient scannés et corrigés automatiquement, ce qui suppose le recours aux QCM.

Utilisation des données

Ces données serviront à la fois à réaliser un état des lieux de la qualité de l'éducation primaire et à vérifier l'atteinte des objectifs du PIE, tant du point de vue des intrants pédagogiques (ratio manuels ou kits par élève), que des résultats d'apprentissage. Elles devraient également concourir à une évaluation diagnostic suite à l'introduction de nouveaux programmes et remédier éventuellement aux difficultés rencontrées par les élèves ou les enseignants.

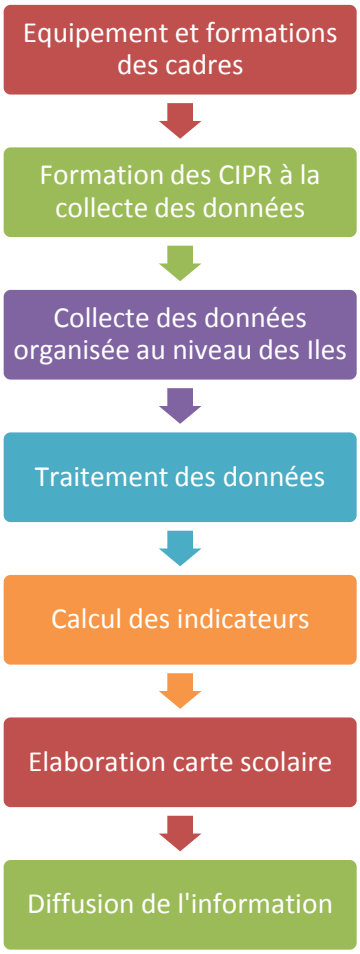
A un niveau micro, ces données pourront être déclinées en fiche école et permettre la comparaison entre écoles, entre CIPR afin de mieux cibler les interventions pédagogiques et les rendre plus efficaces par une meilleure connaissance des besoins.

Une étude sur le temps d'apprentissage et l'impact de la double vacation pourrait être conduite parallèlement à l'enquête sur les acquis scolaires. Cela pourrait être l'occasion également d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation des enseignements afin d'augmenter le temps scolaire annuel estimé à 630 heures annuelles actuellement.

FICHE VOLET N°7 : SYSTEME D'INFORMATIONS STATISTIQUES ET CARTE SCOLAIRE

Objectif: Produire les statistiques dans les délais
Besoins identifiés : Renforcement des capacités
Interventions du GPE: Affectation de ressources matérielles et humaines qualifiées aux niveaux central et insulaire, mise à jour de la carte scolaire, diffusion des informations
Montant des interventions : 345 000 dollars
Responsable de la mise en œuvre au MEN : Direction de la planification
Responsable appui UNICEF : Programme Education
Stratégies de mise en œuvre : Collaboration UNICEF, UE/MEN

Schéma de mise en œuvre :



Le développement du système d'informations statistiques capitalisera sur les appuis de l'UE et de l'UNICEF.

Formation des planificateurs

Des économistes/planificateurs et statisticiens seront affectés au niveau des Commissariats et seront formés à distance aux statistiques, à la planification et à l'économie de l'éducation. Ces agents/cadres seront responsabilisés pour aller former les agents des CIPR à la collecte et saisie des données statistiques qui sera décentralisée au niveau des Iles dans un premier temps, puis au niveau des CIPR dans un 2ème temps, tout en tenant compte des capacités existantes. Ces agents/cadres seront également responsabilisés dans la mise en œuvre des évaluations des acquis scolaires, qui requièrent une très bonne maîtrise des techniques d'enquête et d'analyse statistique.

Echéancier de la collecte des infos

La collecte des informations statistiques devra respecter un échéancier visant à rendre disponibles les informations avant la prochaine rentrée scolaire, pour mieux estimer les besoins des écoles et y répondre, préparer le budget national et les plans d'actions annuels du PIE, mais également pour alimenter le cadre d'indicateurs de suivi du PIE qui sera présenté chaque année aux revues conjointes. Des tableaux de bord et annuaires statistique seront ainsi produits et diffusés incluant les indicateurs internationaux en usage à l'UNESCO et au Partenariat Mondial pour l'Education.

Echéancier pour la collecte, le traitement et la diffusion des informations statistiques

	Responsables	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre
Collecte des données	CIPR/ILES	X						
Saisie des données	CIPR/ILES		X					
Vérification des données	MEN			X				
Calcul des indicateurs	MEN			X				
Production des tableaux de bord et annuaires statistiques	MEN				X			
Mise à jour de la carte scolaire	MEN/ILES					X		
Diffusion des données au niveau national et des Iles	MEN/ILES						X	
Diffusion des données au niveau CIPR et écoles (fiches)	CIPR/ILES						X	
Diffusion des données au niveau international (formulaires ISU)	MEN							X

Carte scolaire

Sur la base des statistiques scolaires, la Planification du MEN a mis au point un outil de classification des écoles appelé *« Grille d'appréciation et de notation des efforts de scolarisation au niveau local. »* Cet outil prospectif permettra d'exprimer les besoins en enseignants, matériels et bâtiments sur la base de critères consensuels. Les statisticiens du MEN et des Iles seront formés à ces techniques et seront responsabilisés pour sensibiliser les cadres du secteur et des communes aux enjeux de la carte scolaire.

Diffusion des données

Les informations statistiques seront diffusées aux niveaux des communes, CIPR et établissements par le biais de fiches de synthèse, ce qui sera rendu possible par la mise en place de moyens modernes de communication. Ces fiches contiendront des informations sur la qualité de l'éducation, à travers les taux de réussite aux examens et les résultats aux tests standardisés d'évaluation. Le dispositif conçu pour le primaire sera étendu au secondaire et servira notamment à définir le nombre d'enseignants nécessaires par discipline. Les dispositifs de collecte des informations statistiques devront donc inclure un volet sur le temps d'enseignement effectif par discipline par établissement, ce qui permettra également de suivre les orientations du plan à ce niveau et de rendre compte.

FICHE VOLET N°8 : PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET SUIVI EVALUATION DU PIE

Objectif: Mettre en place un système de programmation, de coordination et de suivi/évaluation du PIE
Besoins identifiés : Renforcement des capacités
Interventions du GPE: Informations des décideurs sur l'approche sectorielle, formations aux outils budgétaires, appui aux revues sectorielles, études ponctuelles
Montant des interventions : 358 000 dollars
Responsables de la mise en œuvre au MEN : DAF, Direction de la planification
Responsable appui UNICEF : Programme Education
Stratégies de mise en œuvre : collaboration UNICEF, UE/MEN

Schéma de suivi évaluation sectoriel du PIE



Réactivation du service des programmes et projets

Au niveau des structures du MEN, le service des programmes et projets de la direction de la planification sera responsabilisé pour suivre l'état d'avancement du programme GPE et des autres projets ; il veillera à la bonne coordination dudit programme avec les interventions des PTFS. Ledit service aura la charge de la coordination des projets et l'intégration des données d'exécution de ces projets dans les rapports semestriels du PIE.

Production de rapports semestriels d'exécution du PIE

En prenant comme point de départ et de référence l'outil de Plan Triennal d'Actions Budgétisé annexé à ce plan, un manuel d'élaboration et de suivi du budget sectoriel sera élaboré. Ce manuel permettra aux services de planification et des finances de stabiliser les procédures de suivi et, grâce à des formations, de produire tous les six mois à date fixe, un rapport d'exécution financière du PIE.

Ces rapports semestriels d'exécution du PIE incluront :

- Les indicateurs de résultats du PIE (cibles, objectifs atteints) (annuellement)
- Les taux d'exécution financière pour chaque ligne/volet
- Le plan des réhabilitations/constructions (cibles/objectifs atteints)
- Le compte rendu des éventuels problèmes d'exécution financière
- Un suivi des recommandations des revues sectorielles
- Les mesures à prendre pour réaliser les activités prévues dans les délais

Dispositif technique de suivi

Au niveau technique, l'évaluation interne se fera à travers les structures existantes (services planification et finances) qui verront leurs capacités renforcées, en particulier le service des projets et programmes qui sera chargé de produire les rapports et les indicateurs de suivi. Les structures responsables de chaque programme/volet devront fournir à ce service les informations sur le niveau d'exécution physique des activités à leur charge. Le Service des programmes et projets de la direction de la planification aura la charge de la coordination des projets et l'intégration des données d'exécution de ces projets dans les rapports semestriels du PIE.

Dispositif politique

Au niveau politique, les décideurs du MEN et des Commissariats seront informés sur l'approche sectorielle, processus qui est déjà entamé à travers l'examen et la validation du PIE. Ces ateliers d'information toucheront également les responsables du budget, du Ministère des Finances, du Plan et de la fonction publique ainsi que la Commission éducation de l'Assemblée Nationale.

Les partenaires techniques et financiers fourniront un appui à l'élaboration des rapports semestriels d'exécution. Ces rapports semestriels seront présentés aux PTF lors de revues sectorielles. Un mécanisme de coordination sectorielle incluant des représentants des partenaires techniques et financiers et des partenaires sociaux sera mis en place sur la base de l'existant. Le Groupe Technique Sectoriel de l'Education (GTSE) mis en place dans le cadre du DSRP et défini dans un arrêté de novembre 2011 pourrait voir ses missions et composition élargies.

COUTS DU PROJET

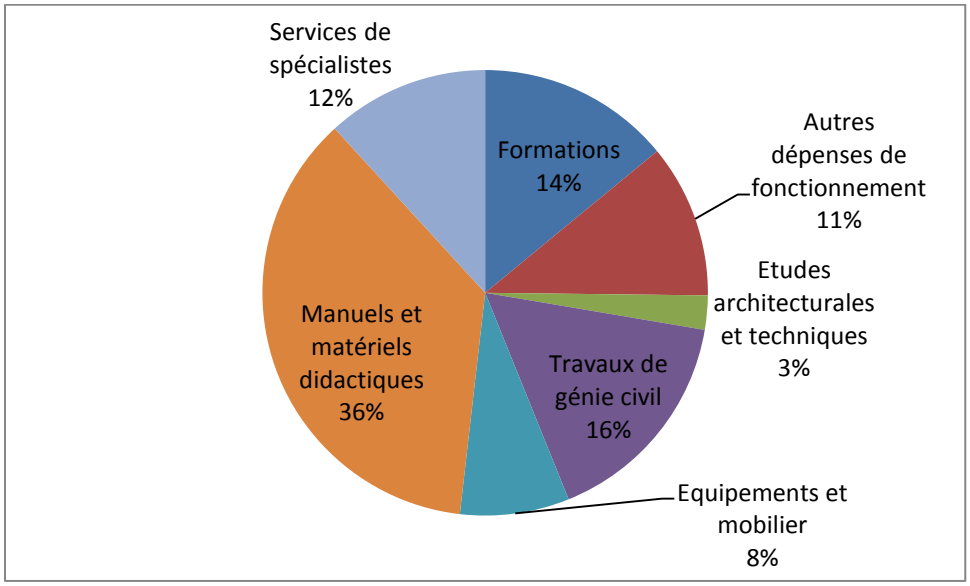
Répartition des coûts par programme/sous-programme et année

Intervention / composante proposée :	**2013**	**2014**	**2015**	Total
Extension de l'accès et amélioration de la	473 999	542 793	542 535	1 559 328
Amélioration de la qualité	866 956	1 028 823	442 748	2 338 528
Gestion sectorielle	487 795	95 675	118 675	702 145
Total du Financement du GPE	**1 828 751**	**1 667 291**	**1 103 958**	**4 600 000**
Cofinancement au Projet/UNICEF	105 000	105 000	105 000	315 000
GRAND TOTAL	**1 933 751**	**1 772 291**	**1 208 958**	**4 915 000**

Répartition des coûts par volet et année (en milliers de $)

Composante	N°	Volet	**2013**	**2014**	**2015**	**Total**
Extension de l'accès et amélioration de la rétention	1	Réhabilitation des infrastructures scolaires	168	252	252	**672**
	2	Extension de l'accès aux enfants handicapés	268	254	254	**776**
	3	Réduction du redoublement	38	37	37	**112**
Amélioration de la qualité	4	Manuels et guides scolaires	577	757	46	**1380**
	5	Renforcement de l'encadrement pédagogique	114	272	273	**659**
	6	Pilotage de la qualité par des tests standardisés	176	0	124	**300**
Gestion sectorielle	7	Système d'informations statistiques	278	33	33	**344**
	8	Programmation budgétaire et suivi évaluation du PIE	210	62	85	**357**
	9	Complément à la gestion sectorielle	105	105	105	**315**
		Total	**1934**	**1772**	**1209**	**4915**

Nature des dépenses du programme GPE



DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Contexte

Le cadre d'assistance du système des Nations Unies (UNDAF) est aligné sur le Document de Stratégie et de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (DSCRP) des Comores, conformément à la réforme des Nations Unies. L'objectif visé est d'intégrer les différentes interventions en vue d'accroître les impacts sur l'amélioration des conditions de vie de la population. Les quatre domaines de coopération du SNU retenus avec le Gouvernement pour la période 2008-2014 sont : la Croissance économique durable et lutte contre la pauvreté ; la Gouvernance démocratique et cohésion nationale ; le Capital humain ; et l'Environnement et développement durable.
Les effets programmes attendus en matière de capital humain sont présentés ci-dessous :

Effets programmes du plan UNDAF (2008-2014)
EP 3.4. : L'accès à l'éducation préélémentaire, élémentaire et secondaire est amélioré de manière équitable entre les sexes, les milieux géographiques et socioprofessionnels (OMD 2 et 3)
EP 3.5. : La qualité des enseignants et des apprentissages au préélémentaire, élémentaire, secondaire et supérieur est améliorée (OMD 2 et 3)
EP 3.6 : Les jeunes et adultes sont mieux intégrés à la vie sociale grâce à l'éducation tout au long de la vie, à la culture et au sport (OMD 2 et 3)
EP 3.7. : La recherche en développement est renforcée et améliorée (OMD 2, 3, 8)
EP 3.8 : Les capacités en planification, en gestion et pilotage du système éducatif sont renforcées (OMD 1, 6, 7 et 8).

Les activités proposées pour être financées par le GPE viennent renforcer les efforts conjoints du gouvernement, des NU et des autres partenaires au développement pour accroître l'accès et l'équité pour une éducation primaire de qualité. Les résultats des composantes du projet soumis au GPE sont complémentaires à ceux visés par le Programme Education de Base et Egalite de Genre de l'UNICEF dans le Plan d'Action du Programme de Coopération (CPAP) entre le gouvernement des Comores et l'UNICEF. Dès lors, la gestion du Programme GPE confiée à l'UNICEF participe du dispositif pour l'harmonisation et l'alignement de l'aide en vue d'une plus grande efficacité

L'UNICEF est établi aux Comores depuis 1984. Il y mène, en collaboration avec les partenaires gouvernementaux, tant au niveau central que décentralisé dans les trois îles, les ONG et les communautés des interventions visant l'amélioration des conditions de vie des populations notamment dans les domaines de : la santé-nutrition, l'éducation, la protection de l'enfant, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la communication, les politiques sociales. Il a donc les capacités techniques et opérationnelles requises pour mettre en œuvre le Projet GPE.

Mise en œuvre du Projet GPE

Sous l'autorité du Représentant, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet GPE s'effectueront conformément aux procédures de gestion de l'UNICEF pour toutes les transactions financières et contractuelles (cf ci-dessous). Une partie des ressources humaines de l'UNICEF sera utilisée pour la mise en œuvre, en particulier les sections Education, Opérations, Communication. Toutefois, elles devront être renforcées avec du personnel additionnel à recruter. L'intersectorialité avec les autres programmes contribuera à accroitre les performances.

Gestion du projet

La gestion du Projet GPE au niveau de l'UNICEF sera supervisée par l'équipe Education qui compte actuellement 4 professionnels dont 1 international (L4) et 3 nationaux (2 NO et 1 GS). Il est envisagé de recruter 3 personnes pour la durée du projet qui vont se consacrer entièrement à sa mise en œuvre. Il s'agit de :

- 1 Project Manager (international niveau L3). Il est responsable de la gestion au quotidien de la mise en œuvre du Projet GPE dans toutes ses dimensions et collaborera étroitement avec le MEN ;
- 1 Ingénieur génie civil (national niveau NOB). Les constructions et réhabilitations ainsi que les équipements en mobiliers scolaires sont une composante essentielle du programme qui mérite une attention et un suivi tout particulier. L'Ingénieur, au-delà de sa responsabilité directe dans la réalisation physique des travaux de réhabilitations et la fourniture d'équipements scolaires dans le cadre du Programme, apportera un appui aux travaux de construction en général dans le cadre du PIE et contribuera au renforcement des capacités des cadres du service en charge des infrastructures aux niveaux du MEN et des îles. Dans le souci de renforcement efficace des capacités, d'appropriation et de durabilité, il pourra être basé au MEN si les conditions le permettent.
- 1 Assistant administratif et financier (national niveau GS). Il/Elle appuiera la mise en œuvre du Projet pour toutes les questions administratives, financières et logistiques.

Le pilotage par le MEN sera assuré par le Secrétaire général en collaboration avec le service des programmes et projets du MEN de la direction de la planification, et les structures décentralisées au niveau des îles. Des plans d'action annuels seront élaborés par le MEN en étroite collaboration avec les CEIA. Ils seront signés entre le MEN et l'UNICEF. Quant aux requêtes de financement elles seront transmises au bureau de l'UNICEF par le MEN.

Modalités et procédures de transferts de fonds

Toutes les remises d'espèces à un partenaire d'exécution seront effectuées sur la base des plans de travail annuel (PTA) convenus entre le partenaire d'exécution et l'UNICEF. Les transferts de fonds pour les activités détaillées dans les PTA sont effectués conformément aux règles et procédures en vigueur à l'UNICEF[2], sur la base de l'une des modalités suivantes :

a. Transferts de fonds directement au partenaire d'exécution
 - Avant le démarrage des activités (transferts directs de fonds), ou
 - Après l'achèvement des activités (remboursements) ;

b. Paiements directs aux fournisseurs ou aux tierces personnes pour des engagements de dépenses contractés par les partenaires d'exécution sur la base des requêtes signées par l'autorité habilitée du partenaire d'exécution ;

c. Paiements directs aux fournisseurs ou à des tierces personnes pour des engagements de dépenses contractées par une agence des Nations Unies dans le cadre de l'exécution des activités convenues avec les partenaires d'exécution.

Les transferts directs de fonds seront effectués pour l'exécution du projet par activité présentée sous forme de requête accompagnée du formulaire FACE signé. Le remboursement des dépenses préalablement autorisées par des requêtes liées aux activités planifiées sera effectué

[2] UNICEF financial and administrative policy : cash disbursement (voir les Annexes du document de projet)

trimestriellement ou après l'achèvement des activités. L'UNICEF ne sera pas tenu de rembourser des dépenses effectuées par le partenaire d'exécution au-delà des montants pré-autorisés dans les requêtes, sauf si une autorisation préalable a été accordée.

Après l'achèvement d'une activité, les reliquats des fonds seront reprogrammés sur la base d'un accord mutuel entre le partenaire d'exécution et l'UNICEF, ou restitués. Les modalités de transferts de fonds, le volume des décaissements, et la portée et la fréquence des activités de contrôle dépendront des conclusions de l'examen de la capacité de gestion des finances publiques s'il s'agit d'un partenaire d'exécution gouvernemental, et à l'évaluation de la capacité de gestion financière s'il s'agit des ONG. Un consultant qualifié tel qu'un cabinet d'expertise comptable, choisi par UNICEF peut effectuer une telle évaluation à laquelle participera le partenaire d'exécution. Le partenaire d'exécution peut participer à la sélection du consultant.

Dans le cadre de la mise en œuvre du cadre opérationnel harmonisé pour le transfert des fonds aux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux (HACT), le PNUD, UNFPA et UNICEF rechercheront un accord sur la meilleure modalité commune pour chaque partenaire d'exécution, tout en veillant à ce que la modalité arrêtée soit la plus appropriée pour des programmes et partenaires d'exécution spécifiques. Pour ce fait, une étude sur la macro évaluation a été menée dans le cadre de l'approche harmonisée de transferts des fonds aux partenaires d'exécution. À l'issue de cette étude, des micros évaluations ont été recommandées afin de pouvoir identifier des stratégies de gestion des risques les plus adéquats à la situation de chaque partenaire. Toutefois, l'UNICEF a déjà mené des micros évaluations et des audits sur certains de ces partenaires non gouvernementaux (ONG).

Les modalités de transfert de fonds, l'importance de décaissements, la portée et la fréquence des activités de contrôle peuvent être modifiées au cours de l'exécution du programme en fonction des conclusions du suivi de programme, des dépenses et des rapports de vérification des comptes.

L'UNICEF a mis en place un nouveau système de gestion appelé VISION (Virtual Integrated System of Information) pour appuyer la gestion des programmes (financière, acquisition des biens et services, etc.), y compris pour générer des rapports d'exécution budgétaire.

SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du projet s'effectueront conformément au cadre défini dans le PIE, en y intégrant l'outil en vigueur à l'UNICEF à cet effet, en l'occurrence le plan intégré de suivi et évaluation (PISE)[3]. C'est l'outil de planification et de suivi de la mise en œuvre effective des objectifs nationaux de développement et de lutte contre la pauvreté relatifs aux stratégies d'intervention et des résultats développés dans l'UNDAF, le CPD et le CPAP. Le système d'information DevInfo, la base de données de l'éducation (StatEduc) et les rapports de l'ODEROI seront les plateformes à l'échelle de l'Union et des îles pour le suivi des OMD, de la SCRP et de la promotion des droits de l'enfant et des femmes.

En outre, le plan de suivi et évaluation aidera à développer une politique de plaidoyer sur l'approche sectorielle (SWAp) en vue d'une augmentation et d'une rationalisation des fonds alloués au secteur Education. Le plan sera également crucial pour le maintien des mécanismes de suivi de la préparation et gestion des catastrophes par la mise à jour régulière du Plan National de Préparation et Réponse aux Urgences.

Le gouvernement, l'UNICEF et d'autres partenaires feront des visites de terrain périodiques pour collecter des informations relatives à l'évolution des programmes et/ou projets afin de s'assurer des

[3] UNICEF programme policy and procedure: Monitoring and evaluation (voir les Annexes du document de projet)

progrès réalisés dans la mise en œuvre effective des activités prévues dans les plans d'action annuels. Un accent particulier sera mis sur la décentralisation des activités de suivi/évaluation par le renforcement des capacités requises au niveau des îles autonomes. L'expertise des Directions des Plans des îles sera mise à profit pour assurer la mise en cohérence avec le suivi des OMD. Le renforcement des Services des îles permettra un suivi rapproché de la mise en œuvre des plans d'actions au niveau des îles la collecte des informations et la constitution de bases de données.

Il n'y aura pas de revue séparée du Projet GPE. Toutes les revues s'intègreront dans les revues sectorielles annuelles planifiées pour le PIE et qui regrouperont, outre le Gouvernement, les bailleurs de fonds, les agences du SNU, les ONG locales et des représentations de la société civile. Elles offrent l'occasion de renforcer les stratégies sectorielles d'intervention et les capacités du gouvernement dans l'appropriation des outils d'analyse et de planification basés sur les résultats et de l'approche droit humain. Des mécanismes de suivi et d'évaluation des outils de gestion financière seront mis en place chez les différents partenaires d'exécution des programmes et projets pour s'assurer de la bonne tenue des registres financiers. A cet effet, des vérifications des pièces comptables seront effectués sur place par l'UNICEF pour faire des rapprochements des dépenses engagées par rapport aux montants des fonds reçus prévus dans le plan d'action du programme pays. Des inventaires du matériel acquis sur fonds GPE seront également réalisés.

MECANISMES DE COORDINATION

Coordination opérationnelle nationale

La coordination opérationnelle nationale sera conduite par l'équipe des directeurs du MEN présidée par le Secrétaire Général. Elle consacrera, chaque bimestre, une de ses réunions hebdomadaires au PIE. Cette séance sera systématiquement élargie aux Chefs des Bureaux des CEIA. Elle pourra aussi être élargie à des responsables de volet ou sous volets ou à des représentants de PTF en fonction de l'ordre du jour. Ces séances auront, entre autres, pour objet, la coordination/régulation des interventions techniques des PTF (missions, études, assistance techniques, activités)

Coordination opérationnelle insulaire

Le Comité de suivi de l'éducation de chaque île aura la responsabilité de la coordination opérationnelle des activités du Plan au niveau insulaire. Ce Comité est composé comme suit :

- Président : Chef de Bureau du CEIA
- Membres : DAF, DRH, Directeur de la Planification, Coordination Insulaire des CIPR, Directeur de l'Enseignement Primaire, Directeur de l'Enseignement Secondaire, Directeur de l'Enseignement Technique.

Coordination des PTF

Le groupe local des partenaires techniques et financiers de l'éducation est actif aux Comores. Il est composé des institutions ci-après : UE, France, UNICEF, UNESCO, Banque Mondiale, Comité Arabe, Chine et Japon. Il a été fortement impliqué dans la préparation, l'élaboration et la finalisation du PIE. C'est ainsi qu'au début du processus une série de rencontres avec les principaux PTF a permis de mettre à plat les financements prévus sur la période 2013-2015 et les appuis envisagés. Il en a résulté l'élaboration du plan triennal d'actions budgétisées qui intègre dans le détail les contributions des différents partenaires. C'est ce plan d'actions budgétisées qui a servi de base à l'élaboration du PIE. Cette dynamique amorcée va se poursuivre afin de renforcer la collaboration intersectorielle.

RISQUES

Risques liés au fonctionnement du système

Risques institutionnels

La mise en cohérence de la planification et la coordination de l'exécution des actions du niveau national et du niveau insulaire exigeront le développement de systèmes efficaces de communication et d'instances opérationnelles de concertation et de coordination entre les décideurs de ces niveaux.

L'approche participative retenue pour l'élaboration du Plan intérimaire de l'éducation qui a impliqué les responsables du Ministère en charge de l'éducation et des Commissariats en charge de l'éducation des îles, l'ouverture du Groupe Technique Sectoriel de l'Education à toutes les parties prenantes du système éducatif et l'extension de ses missions au pilotage à la coordination et au suivi du plan devraient permettre d'éviter les risques d'incohérence et de résoudre les conflits de compétences.

Risques budgétaires

Les risques budgétaires sont :

Une allocation insuffisante des ressources budgétaires nationales au secteur. Pour mémoire, les grèves à répétition des enseignants, provoqués par des arriérés de salaires, qui ont fortement perturbé le fonctionnement du système éducatif. Elles ont pris fin en 2009 avec le règlement des arriérés de salaire par l'Union Européenne et les efforts consentis par l'Etat comorien pour stabiliser la régularité du paiement des salaires des fonctionnaires. Ce risque sera encore minoré avec l'atteinte du point d'achèvement intervenue en décembre 2012.

Une allocation intra sectorielle des ressources affectées au secteur non cohérente avec le CDMT Education mettrait en péril l'atteinte des objectifs du plan et la crédibilité de l'approche sectorielle. Ce risque, très présent, a conduit à prévoir dans le plan, l'organisation d'ateliers d'information à destination des responsables de l'élaboration des budgets sectoriels, des responsables du ministère en charge du budget et des membres de la Commission éducation de l'Assemblée Nationale. Le plan pourvoira aussi à la création et au fonctionnement de deux instances : le Groupe technique d'élaboration des budgets sectoriels et le Comité d'approbation interne de ces budgets. Il renforcera aussi les ressources humaines et matérielles des structures en charge des budgets sectoriels.

Risques liés à la mise en œuvre

Infrastructures scolaires

Le risque en matière de construction et de réhabilitation provient de l'absence (i) d'expertise interne au ministère en charge de l'éducation pour assumer sa mission de maître d'œuvre des infrastructures du PIE, et (ii) de plans types approuvés par le MEN. Ce risque devrait être maîtrisé par l'affectation prochaine d'un ingénieur en génie civil au niveau de chaque île et par l'adoption officielle du Guide de conception des constructions scolaires – normes et standards - élaboré en avril 2012 avec l'appui du Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC) et financé par la

Banque mondiale. Cette adoption constitue un préalable à l'élaboration de plans types qui respecteraient les règles du Guide, et à leur mise en vigueur.

Les risques relatifs à la réhabilitation des 48 classes primaires du PME seront réduits du fait de l'adoption des normes de construction. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet GPE, l'UNICEF, en tant qu'entité de gestion, envisage le recrutement d'un ingénieur en génie civil pour assumer la maîtrise d'ouvrage déléguée et coordonner la réalisation des travaux de construction et de réhabilitations des classes du projet GPE. Il faut ajouter que le choix des localités d'implantation des constructions prendra en compte les risques naturels aux Comores. Il sera effectué par l'UNICEF en collaboration avec le MEN, notamment les responsables de la carte scolaire et des spécialistes en risques naturels.

Manuels scolaires

Le premier risque serait des retards d'élaboration des manuels et des guides qui compromettraient leur calendrier d'acquisition et de livraison aux écoles. Trois dispositions ont été prises pour pallier ce risque :

- La première est la programmation de deux appels d'offres d'impression, l'un en 2013 pour les manuels et guides d'éveil dont l'élaboration est la plus avancée, l'autre en 2014 pour les manuels et guides de français et de calcul.
- La deuxième disposition est l'adoption d'un chronogramme précis pour la conception, l'expérimentation, la finalisation et l'adoption des nouveaux manuels.
- La troisième disposition est conservatoire, elle prévoit de réimprimer les titres actuellement utilisés, au cas où des retards d'élaboration des nouveaux manuels et guides compromettraient leur acquisition pendant la durée du projet GPE. Cette disposition impacterait la conception de nouveaux tests standardisés basés sur les programmes et conduirait à utiliser les tests du PASEC après leur mise à jour.

Le second risque est une mauvaise utilisation des manuels. Pour l'éviter, une formation à destination de tous les enseignants et une évaluation externe de l'utilisation des manuels ont été programmées.

Scolarisation des handicapés

Le risque est la réticence des parents des enfants handicapés à l'inscription de leurs enfants dans les classes maternelles spécialisées pour malentendants ou pour malvoyants. Ce risque sera réduit par l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation à destination des parents concernés.

Gestion du projet financé par le GPE

Les Comores ont adopté une Stratégie de Réforme de la Gestion des Finances Publiques qui est en cours d'exécution. Cependant la mise en œuvre des dépenses publiques au niveau central et au niveau des îles souffre encore de longs délais et les informations sur leur exécution ne sont pas disponibles. Le budget de l'Etat ne comportait pas d'investissements avant 2012 et les projets d'investissement du secteur éducation sont gérés soit par des structures projet *ad hoc* soit directement par les PTF qui les financent. Dans ce contexte il est préconisé de confier à l'UNICEF la gestion du projet financé par le GPE afin de minimiser les risques fiduciaires tout en conservant le

mode opératoire général du PIE notamment en matière de pilotage et de coordination et de responsabilités de mise en œuvre des volets et sous volets.

IMPACTS

La construction de 189 nouvelles salles de classe au primaire sur les trois années du Plan devrait permettre de scolariser au moins 5 670 nouveaux élèves et contribuera à porter le TBA actuel de 80% (74% pour les filles) à 88% (garçons comme filles) à l'horizon 2015.

Avec la réhabilitation de 369 salles de classes, l'acquisition de 374 096 manuels pour les élèves et de 12 278 guides pour les enseignants, l'amélioration du système de formation initiale et continue des maîtres, le renforcement de l'encadrement et du suivi pédagogique des maîtres délivrés par les CIPR, et la mise en place d'un système de pilotage de la qualité par des tests standardisés, il est attendu que le Plan provoque une amélioration de la qualité des enseignements. Plus spécialement, le taux de redoublants devrait passer de 28,7% en 2010 à 19,4% en 2015. L'expérience a montré que cette baisse améliore la rétention notamment des élèves socialement vulnérables.

En termes de gestion de manière transversale, le programme devrait contribuer à produire à temps des statistiques fiables et de mettre en place un système de gestion sectorielle. Les compétences en matière de suivi/évaluation seront renforcées et la culture de la transparence et de la reddition de comptes promues.

Les résultats de l'accroissement de l'accès combiné avec l'amélioration de la qualité devraient permettre une augmentation du taux d'achèvement qui passera de 63,2% en 2010 à 70% en 2015.
Les impacts attendus de l'accroissement de l'achèvement du primaire sont :

- Au plan économique (i) une diminution du risque de pauvreté qui passe de 32% pour un non scolarisé à 12% pour ceux qui ont achevé le primaire et (ii) une baisse du gaspillage des ressources affectées au primaire du fait des redoublements et des abandons[4]

Au plan social (i) une meilleure rétention du savoir lire et (ii) lorsque la mère a achevé le cycle primaire, une baisse des grossesses précoces, une meilleure scolarisation des enfants et en particulier des filles[5], et une plus grande utilisation des méthodes contraceptives[6].

[4]RESEN 2012 : La prise en compte cumulée de la fréquence des redoublements et des abandons en cours de cycle en 2009 – 2010 ont conduit à estimer que 36% des ressources mobilisées pour le primaire sont gaspillées.
[5] RESEN 2012 : La scolarisation des enfants lorsque la mère est non scolarisée est 82% pour les garçons et de 78% pour les filles contre respectivement 92% et 87% lorsque la mère a achevé le cycle primaire.
[6] RESEN 2012 : 9,4% des femmes qui n'ont pas été scolarisées utilisent une méthode contraceptive contre 14,5% de celles qui ont achevé le primaire.